République du Bénin

Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale (MPDEPP-CAG)

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)

LES ENTREPRISES « AUTRES SERVICES » AU BENIN

Rapport thématique

Juin 2010

PREFACE

Le Gouvernement de la République du Bénin soucieux des défis du développement économique et du rôle capital des entreprises dans la création de la richesse, a décidé de connaître et d'apprécier l'importance et la qualité des unités économiques en organisant sur toute l'étendue du territoire national, un Recensement Général des Entreprises. Cette importante opération est la deuxième du genre depuis notre indépendance nationale.

Les principaux objectifs assignés au deuxième Recensement Général des Entreprises sont de plusieurs ordres. Il s'agit essentiellement de connaître:

- l'effectif total des unités économiques qui créent la richesse nationale,
- le nombre d'unités économiques installées sur le territoire national ;
- la répartition spatiale des entreprises ;
- l'appréciation des potentialités de création de richesse des entreprises dans les différentes localités de notre pays ;
- les caractéristiques sociodémographiques des chefs d'entreprises ;
- l'identification des caractéristiques sociodémographiques des chefs d'entreprises ;
- le niveau de l'emploi créé par les entreprises au Bénin ;
- l'appréciation du niveau de la production des unités économiques et ;
- la mesure des investissements réalisés par les entreprises.

Le RGE2 vise également à collecter les données de base nécessaires à l'appréciation des conditions d'exercice des entreprises.

L'exécution technique du Recensement Général de la Population et de l'Habitation a été confiée à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), appuyé au plan national par un Comité de Pilotage de 12 membres représentant des départements ministériels, des opérateurs économiques, des Associations d'artisans et partenaires techniques et financiers.

Dans le cadre de l'exploitation des résultats et conformément aux objectifs fixés, l'analyse des données du recensement a ciblé des thèmes précis tels que sont :

- les entreprises agricoles,
- les entreprises industrielles,
- les entreprises de bâtiments et travaux publics,
- les entreprises artisanales,
- les entreprises de transport,
- les entreprises de techniques de l'information et de la communication,
- les réceptifs hôteliers,
- les entreprises de commerce,
- les entreprises de services,
- les entreprises du secteur de la santé et,
- les entreprises du secteur de l'éducation.

Les résultats de ces différentes analyses permettent aujourd'hui de disposer des données assez détaillées sur le secteur des entreprises et sur leurs forces et faiblesses. Ils permettent également de faire l'état des lieux du secteur privé et leurs potentialités pour la création de la richesse en vue de contribuer à la réduction de la pauvreté au Bénin

Avec ces résultats, le Gouvernement dispose désormais d'un précieux instrument de politiques en faveur des opérateurs économiques et pour le développement économique et social de notre pays.

Ces résultats constituent également un instrument à la disposition des différents acteurs des secteurs socio-économiques : Opérateurs économiques ; Organisations Professionnelles ; Associations de développement ; les autorités locales ; les Organismes bilatéraux et multilatéraux de Coopération et d'Assistance qui pourront s'en servir pour éclairer les analyses et leurs décisions.

Tous ces résultats n'ont été possibles que grâce à l'appui technique et financier des Partenaires Techniques et Financiers, notamment le Millennium Challenge Account Bénin (MCA-Bénin), les Pays-Bas et la Coopération Suisse.

C'est pourquoi je voudrais, au nom du Gouvernement béninois et en mon nom personnel, adresser mes sincères remerciements et mes compliments à tous les Représentants et à tous les Responsables de ces diverses institutions.

Mes remerciements vont également :

- aux Autorités politiques et administratives de notre pays pour leur participation active et désintéressé aux travaux de terrain ;

- aux membres du Comité National Pilotage du Recensement pour leur contribution à la recherche de solutions aux nombreux problèmes qui ont jalonné la réalisation de cette opération ;

- à tous les chefs d'entreprises, groupements professionnels et corps de métiers, pour leur adhésion franche et massive à cette importante opération ;

- aux Agents Recenseurs et autres personnels déployés sur le terrain ou dans les bureaux, pour leur contribution décisive à l'exécution de cette opération.

Enfin, je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte ici pour féliciter les cadres de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) qui se sont investis sans réserve pour le succès de ce deuxième Recensement Général des Entreprises.

Le Ministre d'Etat,

AVANT-PROPOS

Le Recensement Général des entreprises est la meilleure source qui permet de disposer de façon exhaustive de données détaillées jusqu'aux plus petites unités administratives sur les caractéristiques générales des entreprises. Il constitue de ce fait un précieux instrument pour l'élaboration des programmes de promotion du secteur productif, tant au niveau national que des collectivités locales à la base.

La dernière opération du genre a été organisée en 1981 et a ciblé essentiellement les centres urbains. Le deuxième Recensement des entreprises était devenu impérieux dès lors que la base des données disponibles sur les entreprises est devenue obsolète.

Quatre grandes phases ont caractérisé cette opération d'une importance capitale pour l'économie béninoise. La première est celle des travaux préparatoires (la conception des documents techniques, la collecte préliminaire, la sensibilisation des acteurs, le recensement pilote et l'enquête post censitaire pilote), la deuxième phase est celle du dénombrement général, la troisième a été consacrée au traitement des données recueillies sur le terrain et la quatrième phase est celle de l'analyse et de la publication des résultats.

Ces différentes phases du recensement se sont déroulées grâce non seulement à la disponibilité des cadres de la Direction des Statistiques et Etudes Economiques et de la Direction du Traitement Informatique et de la Publication mais aussi au dynamisme, à la disponibilité et au sens de responsabilité de tous les cadres et agents de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). Les agents occasionnels recrutés et formés pour la circonstance ont apporté une contribution remarquable à l'exécution du recensement par leur dévouement et leur abnégation auxquels il faut rendre hommage.

Les résultats du recensement sont disponibles et constituent un atout incontournable pour l'actualisation des informations relatives aux entreprises. Avec ces résultats, le Gouvernement dispose désormais d'un précieux instrument pour l'élaboration des politiques en matière de promotion du secteur privé. Cet instrument est également à la disposition du grand public et des différents acteurs de l'activité socio-économique : opérateurs économiques, Organisations non Gouvernementales, Associations de Développement, Organismes bilatéraux et multilatéraux d'assistance et de coopération, qui pourront s'en servir pour éclairer leurs analyses et leurs décisions.

Le recensement a ciblé onze (11) branches d'activités à savoir : Commerce, Agriculture, Réceptifs hôteliers, BTP, Industrie, Santé, Secteur Educatif, Transport, TIC, Artisanat et Autres Services. Sont regroupées dans la branche « Autres Services » toutes les entreprises de services autres que celles déjà ciblées par des modules spécifiques.

L'analyse des résultats de cette importante investigation a porté sur douze (12) rapports dont onze (11) thématiques et un rapport de synthèse. A ceci s'ajoute un volume de tableaux portant sur les caractéristiques générales des entreprises béninoises. Le présent tome s'inscrit au nombre des rapports thématiques et porte sur les entreprises des autres services. Il est axé autour de trois aspects : (1) Les caractéristiques générales des entreprises artisanales, (2) les facteurs de production et leurs contraintes puis (3) les caractéristiques sociodémographiques des chefs d'entreprises agricoles.

Les caractéristiques générales des entreprises agricoles prennent en compte la forme juridique, le mode de tenue de comptabilité, la formalisation de l'activité, l'inscription au registre de commerce et le capital. Ces éléments sont analysés en vue de dégager une typologie des unités de production des autres services au Bénin.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Nombre d'unités énumérées au cours du RGE2 18
Tableau 2: Répartition des unités recensées par département 18
Tableau 3 : Répartition par type d'unité de production 19
Tableau 4 : Répartition des unités « autres services » selon l'activité principale 22
Tableau 5 : Répartition des unités « autres services » selon l'activité secondaire 23
Tableau 6 : Statistiques descriptives sur l'âge des établissements 25
Tableau 7 : Comment établissez vos comptes 28
Tableau 8 : Répartition de l'effectif du personnel selon le statut 36
Tableau 9 : Nombre de jours par semaine (à Mettre en annexe) 60
Tableau 10 : Nombre d'heures de travail par jours selon la branche d'activité (à mettre en annexe) 38
Tableau 11 : Salaire moyen versé 39
Tableau 12 : Salaire moyen versé à chaque employé 40
Tableau 13 : Masse salariale totale versée par les employeurs 41
Tableau 14 : Capital social des entreprises 44
Tableau 15 : Capital social (à mettre en annexe) 61
Tableau 16 : Chiffre d'affaires moyen entre 2006 et 2007 45
Tableau 17 : Le montant des prestations hors du Bénin 47

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition des unités selon le milieu d'implantation 19
Figure 2 : Répartition par type d'entreprise 20
Figure 3 :Répartition selon le principal matériau du sol 21
Figure 4 : Principal matériau du TOIT Figure 5 : Principal matériau du MUR..... 21
Figure 6 : Répartition des unités « autres services » selon l'année de création des unités et de démarrage des activités 24
Figure 7 : Répartition des entreprises selon leur âge..... 24
Figure 8 : Répartition des entreprises selon le type d'implantation..... 26
Figure 9 : Répartition des unités « autres services » par forme juridique..... 26
Figure 10 : Inscription au registre de commerce..... 27
Figure 11 : Avez-vous un numéro INSAE Figure 12 : Avez-vous un numéro IFU 27
Figure 13 : Répartition des entreprises selon le type de déclarations des employés à la CNSS 28
Figure 14 : Répartition des unités « autres services » par entreprises formelle ou informelle. 29
Figure 15 : Répartition des chefs d'entreprises « autres services » selon le sexe 30
Figure 16 : Répartition des entreprises selon l'âge des entrepreneurs..... 31
Figure 17 : Répartition des entreprises selon la qualification de leur chef 31
Figure 18 : Répartition des entreprises selon la nationalité de leur chef..... 32
Figure 19 : Répartition des entreprises selon le niveau d'instruction de leur chef 32
Figure 20 : Répartition des entreprises selon l'année et le sexe..... 34
Figure 21 : Répartition de l'effectif du personnel selon l'année et le sexe..... 34
Figure 22 : Répartition de l'effectif du personnel en 2006 et 2007 selon le statut 37
Figure 23 : Répartition des unités recensées suivant le nombre de jours travaillés par semaine 38
Figure 24 : Répartition des entreprises selon le nombre d'heures de travail par jour..... 38
Figure 25 : Répartition des entreprises selon qu'elles ont bénéficié ou non de facilités de financement 42
Figure 26 : Proportion des entreprises ayant obtenu de prêt entre 2006 et 2007 43
Figure 27 : Variation du chiffre d'affaires de 2007 par rapport à 2006..... 46
Figure 28 : Prestation des entreprises « autres services » en dehors du Bénin?..... 47
Figure 29 : Répartition des entreprises selon qu'elles rencontrent ou non des difficultés dans le développement de leurs activités..... 48
Figure 30 : Répartition des entreprises selon le type de difficultés rencontrées dans le développement de leurs activités..... 49
Figure 31 : Connaissance du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMeC) de la CCIB..... 50
Figure 32 : Répartition du degré d'appréciation de la prestation du CAMeC par les chefs d'entreprise..... 50
Figure 33 : Répartition des entreprises prêtes à faire recours au CAMeC en cas de besoin.... 51
Figure 34 : Structure servant de 1er recours en cas de conflit 51
Figure 35 : Recours des entreprises aux services portuaires dans l'exercice de leurs activités 52
Figure 36 : Répartition des chefs d'entreprises « autres services » selon leur appréciation sur les prestations du Port Autonome de Cotonou (PAC)..... 52
Figure 37 : Répartition des entreprises ayant déjà faire recours ou non à la justice dans l'exercice de leurs activités..... 54
Figure 38 : Répartition des chefs d'entreprises « autre services » selon leur appréciation des prestations de la justice béninoise 54
Figure 39 : Appréciation du système fiscal..... 55

Figure 40 : Répartition des entreprises selon la caractéristique de la parcelle abritant leurs locaux 56
Figure 41 : Connaissance de la situation foncière des parcelles abritant les entreprises par leurs chefs 57
Figure 42 : Appréciation des chefs d'entreprises sur la sécurisation d'une parcelle ayant un titre foncier 57
Figure 43 : Garantie qu'offre la possession d'un titre foncier aux entrepreneurs 58

SIGLES ET ABREVIATIONS

CAMeC	Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de la CCIB
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
DGID	Direction Générale des Impôts et des Domaines
IFU	Identifiant Fiscal Unique
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
RGE 2	Deuxième Recensement Général des Entreprises

SOMMAIRE

SOMMAIRE 2
SIGLES ET ABREVIATIONS..... **Erreur ! Signet non défini.**
LISTE DES TABLEAUX..... **Erreur ! Signet non défini.**
RESUME 12
INTRODUCTION 13
II – CADRE GENERAL.....15
III. CARACTERISTIQUES DES UNITES ECONOMIQUES 18
IV. CARACTERISTIQUES DES CHEFS D'ENTREPRISES 30
V. EXPLOITATION.....33
VI- OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISES 48
VII- CONCLUSION ET SUGGESTIONS.....59
ANNEXES.....60

CARTE DES ENTREPRISES « AUTRES SERVICES »

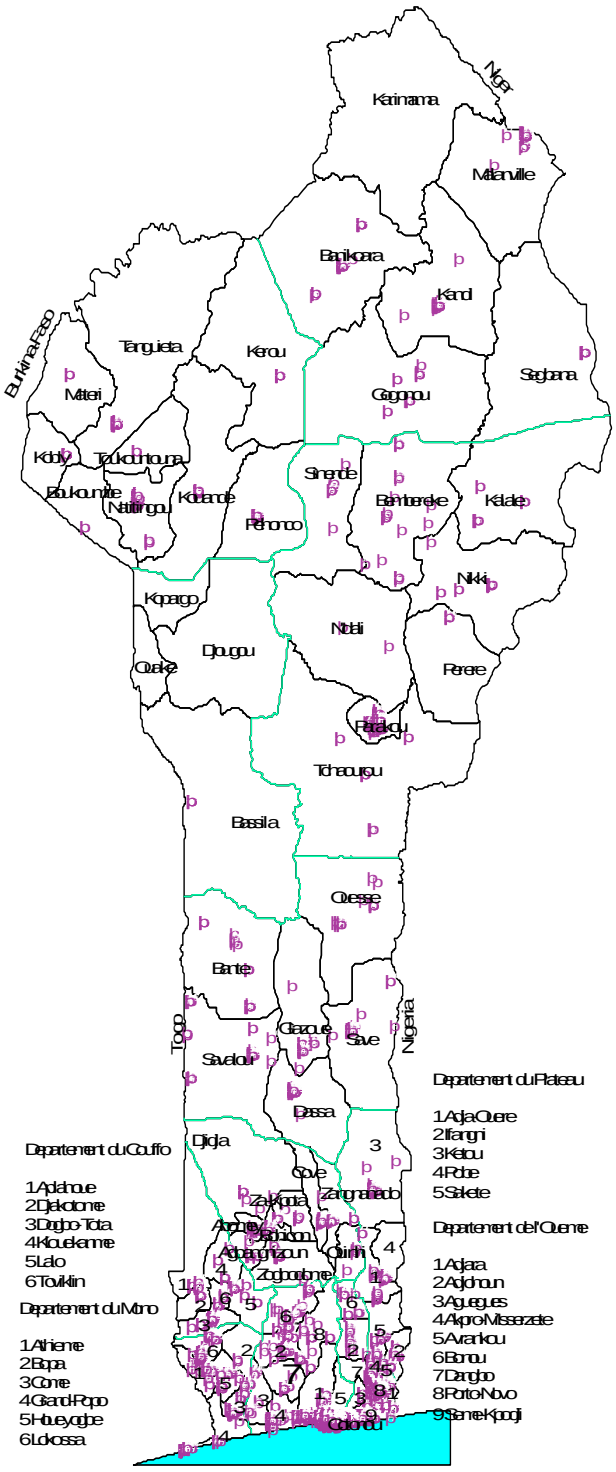

RESUME *(réalisé par NOUGODOHOUE Samson et AGUIAR Luc)*

Au cours du Deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE2), 7 491 unités « autres services » ont été énumérées. Au nombre de celles-ci, 6 786 ont été recensées. La plupart des unités se retrouvent en milieu urbain, elles sont 83,7% en milieu urbain, et plus de 40% se retrouvent dans le Littoral. Dans ce groupe, plus de 9 entreprises sur 10 relèvent du secteur privé et de ce fait, 77,85% d'entre elles sont des établissements uniques. La branche d'activité la plus représentée est celle des « Postes et télécommunication » avec un pourcentage de 39,36. Plus de 2/3 de ces entreprises sont jeunes, elles représentent 77,8% des entreprises et ont moins de 5 ans d'existence. Ce sont surtout des entreprises sédentaires (environ 80%).

Plus de 90% des unités sont des entreprises individuelles et se trouvent dans l'informel. Plus de 90% des entreprises « autres services » ne déclarent pas leurs employés à la CNSS.

Selon les résultats, près de 3 chefs d'entreprises sur 4 sont des hommes. 20,2% d'entre eux ont entre 25 et 29 ans et sont les plus nombreux. Plus de 63% des chefs d'établissement sont des propriétaires et gestionnaires. 96,06% des chefs d'entreprises sont des béninois. Plus de 70% des chefs d'entreprises ont au moins le niveau secondaire.

L'effectif employé dans ces entreprises est passé de 13 038 en 2006 à 15 761 en 2007 soit un accroissement de 20,9%. Les entreprises emploient plus de la main-d'œuvre masculine que féminine. Elles fonctionnent en moyenne pendant 6,05 jours par semaine avec une moyenne de 11,33 heures par jour.

La masse salariale moyenne est de 19 millions de FCFA en 2006 et a connu un accroissement de 4,98% en 2007 pour atteindre 20 millions. En 2006 et 2007, la masse salariale est passée de 25 milliards à 31 milliards soit une hausse de 24,0%.

Selon les investigations, au cours des deux années (2006 et 2007), 96,58 % de ces entreprises n'ont pas bénéficié des facilités de financement et seules 7% ont pu avoir accès aux prêts auprès des institutions financières.

Le capital social moyen au niveau des entreprises du secteur « Autres services » est de 13 310 527 de FCFA avec un maximum de 16 571 055 784 de FCCA. Le chiffre d'affaires moyen des entreprises est de 22 824 677 FCFA en 2006 contre 13 174 947 FCFA en 2007 soit une diminution de -83,76%.

NOTE METHODOLOGIQUE

1. Le deuxième recensement national des entreprises est une opération de grande envergure qui a ciblé toutes les unités de production ayant un local fixe identifiable sur le terrain. Les opérations ont concerné les unités économiques et non les ménages. C'est dire qu'il ne s'agit pas de s'attendre à avoir par exemple un nombre d'artisans, mais plutôt un nombre d'entreprises artisanales.

2. L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. On y distingue les grandes entreprises, les Petites et Moyennes Entreprises (PME), les Petites et Moyennes Industries (PMI) ainsi que les Micro entreprises du secteur informel.

3. L'unité statistique recensée est l'établissement. Il se définit comme une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

4. Le recensement a couvert toutes les entreprises exerçant une activité économique sur le territoire national. Cette opération concerne les unités économiques disposant ou non d'une structure de gestion organisée. L'unité enquêtée est essentiellement l'établissement appartenant à toute entreprise du secteur moderne ainsi que les unités économiques sédentaires et semi-sédentaires évoluant dans l'informel. Les unités installées dans les marchés sont également concernées par cette opération.

5. Les unités artisanales et toutes les entreprises à caractère strictement familial n'ayant pas de numéro INSAE ou d'Identifiant Fiscal Unique (IFU), ne produisant pas de documents comptables selon un plan formel, mais pouvant faire le point hebdomadaire ou mensuel de leurs recettes et de leurs charges et utilisant une main d'œuvre rémunérée ou non sont incluses dans le champ du recensement. Sont exclues du champ du recensement les unités économiques n'ayant pas un local (les unités économiques ambulantes).

6. Le recensement s'est déroulé sur le plan national et quel que soit le milieu (urbain et rural).

- En milieu urbain, il a été procédé à un balayage systématique de tous les quartiers de ville ;
- En milieu rural, seuls les chefs lieux d'arrondissements ont été pris en compte dans le recensement. En effet, dans ce milieu, les entreprises sont surtout concentrées dans les chefs lieux d'arrondissement. Toutefois les unités économiques d'une certaine importance situées dans les villages et dont les autorités administratives ont signalé la présence ont été recensées.

INTRODUCTION

Le Gouvernement béninois s'est inscrit depuis 2006 dans la vision de faire du Bénin un pays émergent c'est-à-dire d'accélérer la croissance économique, d'améliorer la qualité du capital humain et de développer les infrastructures. Le rythme de croissance de la richesse nationale ne pouvant s'élever sans une redynamisation du secteur privé béninois, quatre au moins des orientations stratégiques de développement pour la période 2006-2011 visent à soutenir directement la croissance du secteur privé, ce sont :

- Reconstruire une administration moderne et efficace, au service de l'intérêt général et du développement du secteur privé,

- Promouvoir le renouveau économique par la mise en place d'un environnement économique et institutionnel de norme internationale et par la diversification de l'économie,

- Développer les infrastructures de qualité nécessaires à l'accroissement des investissements privés,

- Renforcer le capital humain pour améliorer la productivité de l'économie nationale.

Dans le but de relever tous ces défis de compétitivité de l'économie béninoise il s'avère important d'appréhender la structure entière du tissu économique de production ainsi que ses forces et faiblesses. Ainsi, la deuxième édition du Recensement Général des Entreprises (RGE2) réalisée en 2008 a été effectuée pour favoriser sur la base d'une bonne connaissance des entreprises béninoises la formulation de politiques plus efficaces de soutien au secteur privé.

A l'issue de cette opération d'envergure les données recueillies ont permis de catégoriser les entreprises selon les domaines d'activités suivant : agriculture, artisanat, autres services, BTP, commerce, éducation, réceptif hôtelier, industrie, santé, TIC et transports. Cette typologie permet d'affiner les analyses à travers les ressemblances et dissemblances entre les différents groupes d'unités de production.

Le présent document expose les résultats de la catégorie « autres services » des unités de production. Il procède d'abord, à la mise en exergue des grands traits caractéristiques de ces types d'entreprises et de leurs dirigeants, ensuite au diagnostic de leur mode de fonctionnement et contraintes d'exploitation et enfin, à l'exposé de l'appréciation des chefs de ces unités de production sur l'état de l'environnement des affaires au Bénin.

I – CADRE GENERAL

1.1 Présentation globale du secteur

Lors du Deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE2), les entreprises désignées sous le vocable « autres services » regroupent les unités économiques ci après :

- Les agences de voyage ;
- Les entreprises immobilières ;
- Les services traiteurs ou les entreprises spécialisées dans l'organisation de cérémonies ou de manifestations ;
- Les entreprises de télécommunications (les sociétés agréées, les entreprises de téléphonie mobile);
- Les cabines téléphoniques ;
- Les maisons de production pour artistes ;
- Les cabinets d'études et d'expertises ;
- Les unités administratives ayant un caractère marchand (éviter les services d'administration publique à but non lucratif comme les mairies) ;
- Les complexes sportifs, parcs d'attraction, salles de loisirs et de jeux et autres lieux de distraction (cinémas, théâtres, centres culturels, boîtes de nuit, etc.) ;
- Les entreprises spécialisées dans la location de biens ou de transfert d'argent et les pompes funèbres ;
- Les bureaux de change ;
- La poste ;
- Cabinets d'architectes, de géomètres, de notaires, d'huissiers, d'avocats, de commissaires priseurs ;
- Les cabinets spécialisés de médecine vétérinaire.
- Les banques ;
- Les Institutions de Microfinance (IMF) ;
- Les sociétés d'assurance ;
- Les entreprises financières (SOAGA,…) ;
- La Caisse Nationale d'Epargne (CNE).

Pour qu'une entreprise soit recensée, il faut qu'elle soit sédentaire ou semi-sédentaire.

1.2 Organisation et caractéristiques économiques

De 2006 à 2007, la contribution du secteur tertiaire à la croissance économique est passée de 35,8% à 36,6%s soit un accroissement annuel de 1,02%. Selon le Système de Comptabilité Nationale (SCN 98), le secteur tertiaire est composé de quatre branches à savoir le « commerce », les « transports et télécommunications », les « banques et assurances » et les « autres services. La contribution de la branche « transports et télécommunications » est passée 7,9% à 8,4%. Celle de la branche « banques » n'a pas varié au cours de la période, elle est restée à 1,9%. Pour celle de « autres services », elle est passée 9,2% à 9,3%.

Il faut signaler que la branche « autres services » du SCN 98 n'est pas identique à celle « autres services » utilisée au niveau du RGE2. Cette branche « autres services » du RGE2 regroupe les entreprises suivantes :

Les agences de voyage. Elles sont spécialisées dans l'organisation des voyages aériens et terrestres au Bénin. Elles s'occupent essentiellement de la vente des tickets ou billets de voyage. Elles constituent des agents auxiliaires pour les agences de voyage.

Les entreprises immobilières : Ce sont les sociétés de courtage. Elles constituent des intermédiaires dans la location des maisons et dans la location, l'achat et la vente des parcelles.

Les services traiteurs ou les entreprises spécialisées dans l'organisation de cérémonies ou de manifestations : Ce sont les entreprises de service traiteur.

Les entreprises de télécommunications (les sociétés agréées, les entreprises de téléphonie mobile) : Il s'agit des entreprises chargées de la fourniture d'accès aux réseaux de télécommunications telles que Isocel, Pharaon.

Les cabines téléphoniques : Elles regroupent les cabines téléphoniques qui sont installées un peu partout sur toute l'étendue du territoire national

Les maisons de production pour artistes : Elles sont spécialisées dans la production des œuvres de l'art et de l'esprit ;

Les cabinets d'études et d'expertises regroupent les cabinets d'avocats, de notaires, d'expertise comptable, de cabinets d'huissier, les commissaires-priseuses, les cabinets de géomètres. Ces différentes professions sont régies par les lois et textes. Ainsi nous avons par exemple l'ordre des avocats, des notaires, des géomètres, des experts comptables etc.… Ces métiers sont des activités libérales.

Les unités administratives ayant un caractère marchand : Il s'agit plutôt des sociétés et d'entreprises d'établissements qui sont dans la branche « autres services »

Les complexes sportifs, parcs d'attraction, salles de loisirs et de jeux et autres lieux de distraction : il s'agit des cinémas, centres culturels, boîtes de nuit, etc. Ils doivent bénéficier au préalable d'une autorisation du Ministère du Tourisme.

Les entreprises spécialisées dans la location de biens ou de transfert d'argent et les pompes funèbres : On a les sociétés de transfert d'argent.

Les bureaux de change : Ces bureaux de change sont spécialisés dans le transfert d'argent ;

La poste : C'est la poste du Bénin et ses différents démembrements

Les cabinets spécialisés de médecine vétérinaire : Ce sont les cabinets de médecine vétérinaire.

Les banques : Elles sont des entreprise privées ou publiques qui reçoivent des fonds, sous forme de dépôts ou autre, qu'elle utilise pour son propre compte dans des opérations financières, des opérations d'escompte et/ou des opérations de crédit. Au Bénin, l'activité bancaire est régi par la loi 90-018 du 27 juillet 1990 portant réglementation bancaire, la convention portant création, attribution et fonctionnement de la commission bancaire de l'UEMOA du 24 avril 1990 ; le décret 89-392 du 7 novembre 1989 portant classement, forme juridique et opérations des établissements financiers, le dispositif prudentiel applicable aux banques et aux établissements financiers de l'UEMOA, la loi sur l'usure promulguée en juin 2004 et les lois sur le blanchiment (Loi 2006-14 du 31 Octobre portant lutte contre le blanchissement de capitaux).

Les Institutions de Microfinance (IMF) : elles sont regroupées en Mutuelles d'Epargne, de Coopérative et de Crédit, en Associations et ONG, les Sociétés, les Projets Gouvernementaux à Volet Microfinance et les Groupements d'Epargne et de Crédit. Pour soutenir le développement de ce secteur, le Gouvernement du Bénin a approuvé par décret N° 2006086 du 08 mars 2006, le Document de Politique pour le Développement de la Microfinance (DPDM). Malgré cette volonté affichée du Gouvernement, les informations sur le secteur de la Microfinance montrent une dégradation continue du portefeuille de ces institutions. En 2005, la Cellule de la Microfinance du Ministère des Finances et de l'Economie a dénombré 762 institutions de microfinance..

Les sociétés d'assurance : La libéralisation du secteur des assurances au Bénin qui a été amorcée en 1994, a permis la reconstitution graduelle du marché béninois des assurances. Le secteur béninois de l'Assurance, comprend à ce jour six (6) Sociétés spécialisées dans l'Assurance Vie et six (6) sociétés présentant des opérations d'assurances Incendie, Accidents et Risques Divers ; 14 courtiers agréés et un nombre important d'agents généraux et intermédiaires d'assurance personnes physiques et morales;

Les entreprises financières : c'est une branche qui est constituée des entreprises financières comme la SOAGA, les bourses régionales de valeur immobilières,

La Caisse Nationale d'Epargne (CNE) : La Caisse Nationale d'Epargne

II. CARACTERISTIQUES DES UNITES ECONOMIQUES

2.1 Aperçu général

Au total, 7 491 unités « autres services » ont été énumérées au cours du Deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE2) sur un total de 154 839 soit un pourcentage de 4,8%. Plus de 90% ont répondu au questionnaire (rempli et partiellement rempli) soit environ 6 786 unités économiques représentant un pourcentage de 4,7% du total des entreprises enquêtées

Tableau 1 : Répartition des unités énumérées selon qu'elles soient enquêtées ou non au cours du RGE2

	Enumérées	Enquêtés	Taux de réponse
Autres « services »	7 491	6 786	90,6%
Ensemble	154 839	145 078	93,7%

Source : RGE2, 2008

Plus de 40% des unités se trouvent dans le Littoral

Le département du Littoral comporte 40,52% des unités économiques. Il est suivi des départements de l'Atlantique et de l'Ouémé qui englobent respectivement 11,66% et 14,68 %. Le département de l'Atacora est celui qui comporte le plus faible nombre d'unités soit un pourcentage de 2,83.
Le nombre d'unités est corrélé avec l'urbanisation. En effet, on constate que le nombre évolue avec le degré d'urbanisation des départements. Ainsi le département du Littoral comporte le plus grand nombre d'unités tandis que l'Atacora en comporte le plus faible.
La commune d'Abomey Calavi héberge plus de 63% des unités « autres services » du département de l'Atlantique.

Tableau 2: Répartition des unités recensées par département

Département	Effectifs	Pourcentage	Incidence (P0)[1]
Alibori	206	3,04	43,3
Atacora	192	2,83	33,2
Atlantique	791	11,66	36,4
Borgou	340	5,01	39,2
Collines	218	3,21	31,2
Couffo	159	2,34	35,4
Donga	179	2,64	33,6
Littoral	2 750	40,52	26,2
Mono	307	4,52	27,6
Ouémé	996	14,68	25,3
Plateau	230	3,39	35,2
Zou	418	6,16	32,7

[1] Il s'agit de l'incidence (P0) de l'Indice de pauvreté monétaire en 2007

Total	**6 786**	**100,00**	33,3

Source : RGE2, 2008

Au seuil de 10%, on constate qu'il y a une corrélation négative entre le nombre d'entreprises et le niveau de pauvreté dans les départements[2]. Lorsque le niveau de pauvreté augmente dans un département, le nombre d'entreprises baisse. Un niveau de pauvreté élevé ralentit l'installation des entreprises.

2.2 Milieu d'implantation

Le milieu urbain reste par excellence le milieu d'implantation des entreprises « autres services ». 83,7% des entreprises sont en milieu urbain tandis que 16,3% sont en milieu rural. Les citadins bénéficient plus des prestations de ces entreprises. L'Etat et les élus locaux doivent veiller à encourager l'installation de ces entreprises en milieu rural cela participe à l'essor de ces localités.

Figure 1 : Répartition des unités selon le milieu d'implantation

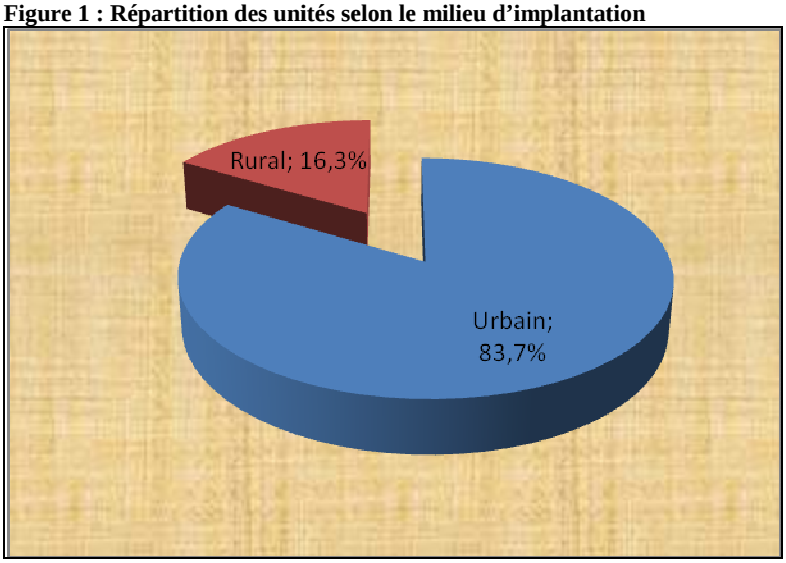

Très peu d'unités « autres services » ont des établissements secondaires

77,85% des unités « autres services » sont des établissements uniques et n'ont pas d'établissements secondaires. 4,41% des unités « autres services » ont des établissements secondaires. 17,74% des unités « autres services » sont des établissements secondaires. Les unités « autres services » ont en moyenne 4 établissements secondaires.

Tableau 3 : Répartition par type d'unité de production

Type d'unité de production	Effectif	Pourcentage
Etablissement unique	5 283	77,85
Etablissement principal	299	4,41
Etablissement secondaire	1 204	17,74
TOTAL	**6 786**	**100,00**

Source : RGE2, 2008

[2] Nous avons réalisé un test de corrélation de Pearson et le coefficient de corrélation est égal à -0,527

Plus de 9 entreprises « autres services » sur 10 relèvent du secteur privé

Contrairement à ce qu'on pouvait y penser, le secteur privé est par excellence un grand prestataire de service. 99,16% des entreprises « autres services » sont dans le secteur privé. 0,47% sont des entreprises publiques tandis que 0,38 % sont des entreprises semi-publiques. Le secteur privé est très développé au niveau des entreprises « autres services ».

Figure 2 : Répartition par type d'entreprise

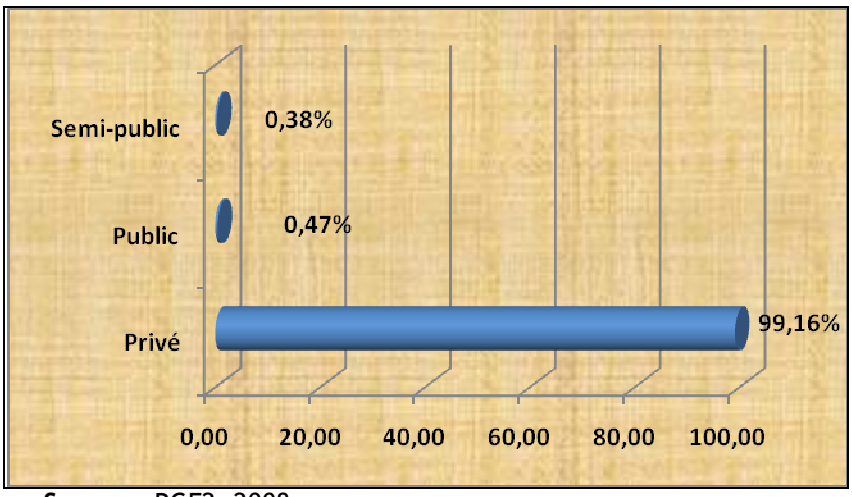

Source : RGE2, 2008

Pour cerner les caractéristiques des locaux, trois variables ont été retenues. Il s'agit de :

⇒ principal matériau du sol,
⇒ principal matériau du mur,
⇒ principal matériau du toit.

3 unités « autres services » sur 4 ont leur sol en matériau définitif

Près de 64 % des unités « autres services » utilisent le ciment comme le principal matériau pour leur sol. Plus de 14,13 % utilisent le carreau comme le principal matériau pour le sol. Très peu d'unités « autres services » (moins de 1%) utilisent les matériaux précaires pour le sol de leur lieu de production (Parquet, bois poli, palme ou bambou).

Figure 3 :Répartition selon le principal matériau du sol

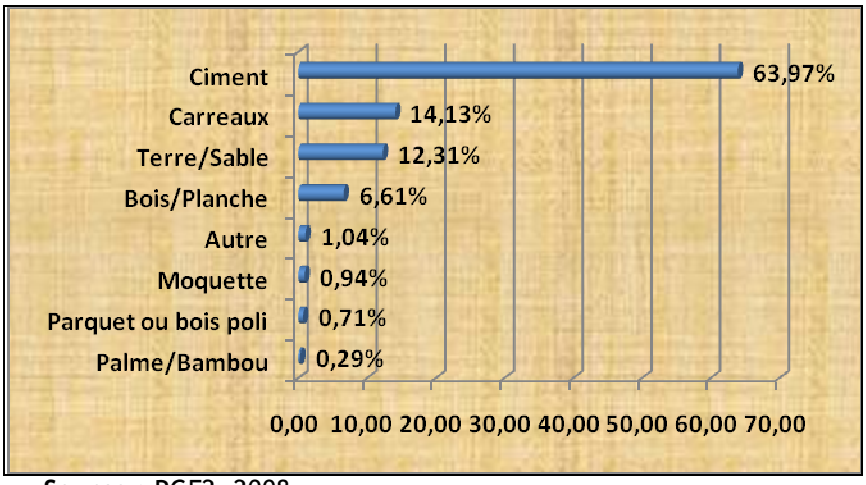

Source : RGE2, 2008

Une unité « autre services » sur deux a son mur en matériau définitif

Plus de 58,65 % des unités « autres services » ont leur mur en brique. 27,42% ont leur mur en bois ou planche. Moins de 5% ont leur mur en matériau précaire (palme, bambou, terre ou pierre).

Moins de 17% du toit des unités « autres services » sont en matériau définitif

71,89 % des toits des unités « autres services » sont en tôle tandis que seulement 16,89% ont leur toit en dalle. Une infirme partie a leur toit en matériau très précaire soit bois/planche (4,42%), tuile (3,23%), paille (1,12%), palme/bambou (0,77%) et terre (0,12%)

Figure 4 : Principal matériau du TOIT

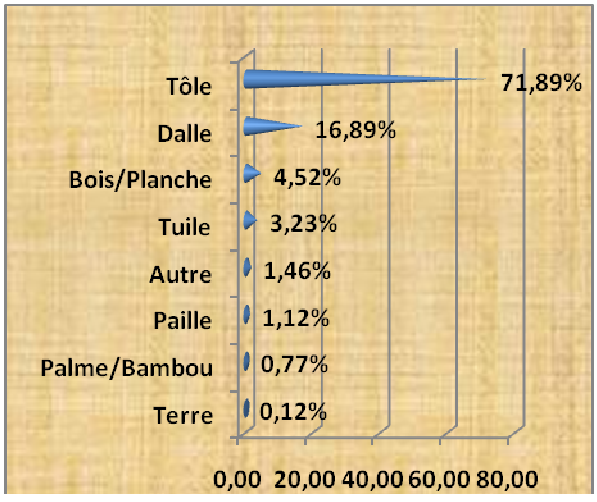

Figure 5 : Principal matériau du MUR

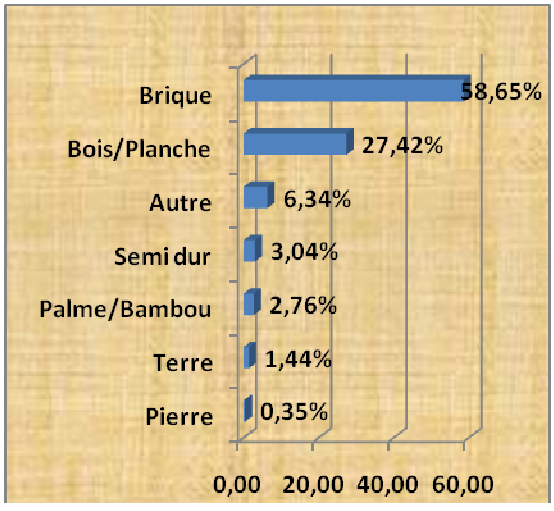

Source : RGE2, 2008

2. 3 La structure sectorielle

2.3.1 Activités principales des unités économiques

La branche d'activité la plus représentée est celle des « Postes et télécommunication » avec un pourcentage de 39,36. Plus de 94,3% relèvent de la sous branche « fourniture d'accès réseaux de télécommunication ». Cette sous branche est essentiellement constituée des cabines téléphoniques et des boutiques de vente de cartes téléphoniques.

Elle est suivie de la branche « Activités informatiques et activités connexes » avec un pourcentage 14,04 ensuite de la branche des « activités des organisations extraterritoriales » (8,47%). Les institutions financières (Banques, IMF, Assurances etc..) représentent 7,5% des unités recensées. La branche qui a un nombre très faible d'unités est celle de la «Location de matériels de construction» soit un pourcentage de 0,03.

Les banques qui font l'activité d'intermédiation financière représentent moins de 7 % de l'effectif total des unités « autres services ».

Tableau 4 : Répartition des unités « autres services » selon l'activité principale

Activité principale	Effectif	Pourcentage (%)
Reproduction d'enregistrements	7	0,1
Location de matériels de construction	2	0,03
Réparation d'automobiles	24	0,35
Réparation d'articles domestiques	4	0,06
Service de restauration ou de bars café	263	3,88
Activités des auxiliaires des transports	170	2,51
Postes et télécommunications	2 671	39,36
Intermédiation financière	452	6,66
Assurance	70	1,03
Activités d'auxiliaires financières et d'assurance	61	0,9
Activités immobilières	62	0,91
Location sans opérateur	147	2,17
Activités informatiques et activités connexes	953	14,04
Recherche – développement	7	0,1
Services fournis principalement aux entreprises	558	8,22
Activités d'administration publique	7	0,1
Éducation (Service d'Auto école)	15	0,22
Activités de santé et d'action sociale	49	0,72
Assainissement, voirie et gestion des déchets	26	0,38
Activités récréatives, culturelles et sportives	299	4,41
Activités de services personnels	364	5,36
Activités des organisations extraterritoriales	575	8,47
TOTAL	**6 786**	**100**

Source : RGE2, 2008

2.3.2 Activités secondaires des unités économiques

L'activité secondaire qui domine est le « Commerce de détail et réparation d'articles domestiques » (plus de 65%). Ensuite, nous avons les « Postes et télécommunications » (8,68%) et les « Activités informatiques et activités connexes (5,08%).

Tableau 5 : Répartition des unités « autres services » selon l'activité secondaire

Activité secondaire	Effectifs	Pourcentage
Fabrication de produits alimentaires et de boissons	5	0,26
Fabrication de textiles	1	0,05
Fabrication d'articles d'habillement ; préparation et teinture	1	0,05
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	4	0,21
Reproduction d'enregistrements	29	1,53
Fabrication de produits chimiques	1	0,05
Fabrication d'ouvrages en métaux ; travail des métaux	3	0,16
Fabrication de machines et de matériels	6	0,32
Fabrication de machines et de matériels électriques	6	0,32
Captage, traitement et distribution d'eau	4	0,21
Construction	23	1,22
Commerce et réparation d'automobiles	35	1,85
Commerce de gros et activités d'intermédiaires du commerce d	19	1,01
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	1210	64,02
Service de restauration ou de bars	75	3,97
Transports terrestres	6	0,32
Activités des auxiliaires de transport	8	0,42
Postes et télécommunications	164	8,68
Intermédiation financière	46	2,43
Activités d'auxiliaires financières et d'assurance	5	0,26
Activités immobilières	2	0,11
Location sans opérateur	14	0,74
Activités informatiques et activités connexes	96	5,08
Services fournis principalement aux entreprises	31	1,64
Activités d'administration publique	2	0,11
Éducation (Service d'auto école)	24	1,27
Activités de santé et d'action sociale	5	0,26
Assainissement, voirie et gestion des déchets	3	0,16
Activités associatives	2	0,11
Activités récréatives, culturelles et sportives	17	0,90
Activités de services personnels	43	2,28
Total	1890	100,00

Source : RGE2, 2008

2.3.3 La permanence des établissements sur le marché

Les unités « autres services » démarrent leurs activités juste après la création

Plus de 89,40% des unités « autres services » ont été créées après les années 2000 tandis que 90,06% des ces unités ont démarré après cette même période.

Figure 6 : Répartition des unités « autres services » selon l'année de création des unités et de démarrage des activités

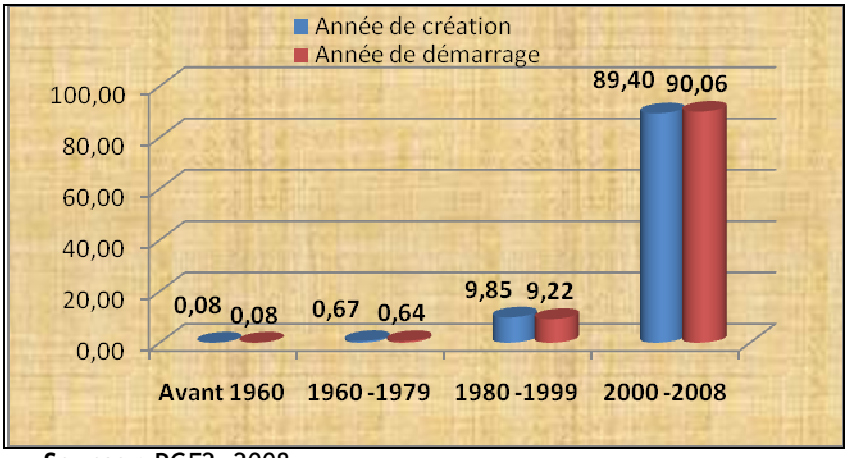

Source : RGE2, 2008

La majeure partie des unités économiques sont jeunes. Plus de 77,8% des entreprises ont 5 ans d'existence tandis que 1,2% ont 25 ans d'existence ou plus. 13,5% ont entre 5 et 9ans, 5,0% ont entre 10 et 14 ans, 1,6% ont entre 15 et 19 ans et 0,8% ont entre 20 et 24 ans.

Figure 7 : Répartition des entreprises selon leur âge

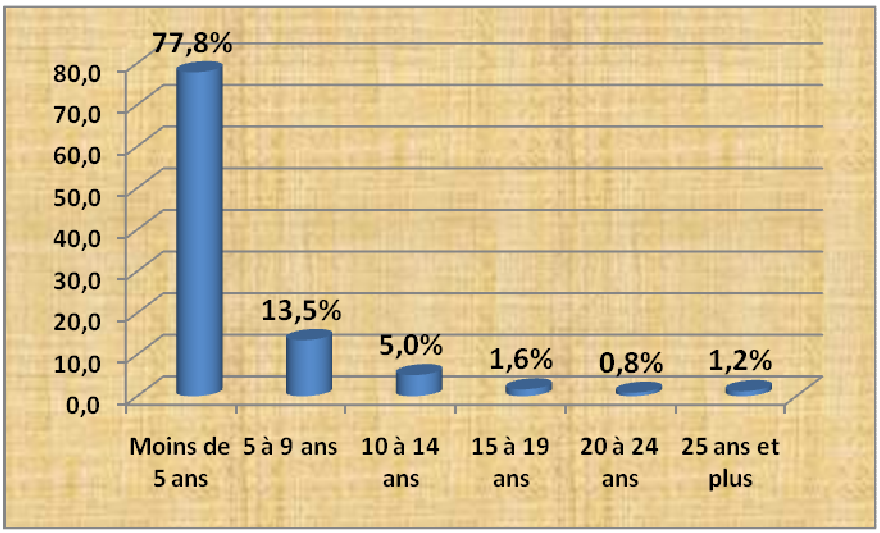

Source : RGE2, 2008

Tableau 6 : Statistiques descriptives sur l'âge des établissements

ACTIVITE PRINCIPALE	MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM
Reproduction d'enregistrements	2	0	9
Construction	2	1	2
Réparation d'automobiles	2	0	7
Réparation d'articles domestiques	1	0	5
Service de restauration ou de bars	3	0	32
Activités des auxiliaires de transport	8	0	48
Postes et télécommunications	2	0	114
Intermédiation financière	8	0	47
Assurance	6	0	17
Activités d'auxiliaires financières et d'assurance	7	0	30
Activités immobilières	5	0	34
Location sans opérateur	3	0	20
Activités informatiques et activités connexes	2	0	27
Recherche – développement	6	1	15
Services fournis principalement aux entreprises	4	0	41
Activités d'administration publique	17	3	57
Éducation (Service d'auto école)	3	0	12
Activités de santé et d'action sociale	7	0	40
Assainissement, voirie et gestion des déchets	8	2	22
Activités récréatives, culturelles et sportives	4	0	35
Activités de services personnels	3	0	42
Activités des organisations extraterritoriales	4	0	46
Total	3	0	114

Source : RGE2, 2008

La moyenne d'âge des établissements est 3ans, le minimum est de zéro an, le maximum est de 114ans et concerne principalement les postes et télécommunications

Répartition des entreprises par type d'implantation

Près de 80,0% des unités « autres services » sont des entreprises sédentaires. Les entreprises semi-sédentaires sont très peu représentées au niveau des unités « autres services ». Ces unités ont donc des locaux appropriés à leur type d'activité.

Figure 8 : Répartition des entreprises selon le type d'implantation

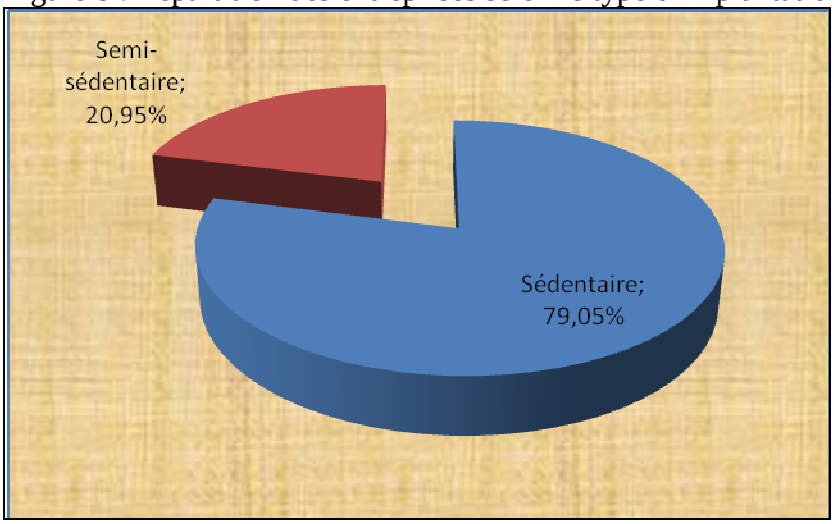

Source : RGE, 2008

Le statut juridique des unités économiques

Les entreprises individuelles dominent au niveau des unités « autres services ». Plus de 90% des unités sont des entreprises individuelles. Les « SARL » ne représentent que 4,12% du groupe. Les «SA » représentent 1,25% et les autres formes juridiques représentent chacune moins de 1%.

Figure 9 : Répartition des unités « autres services » par forme juridique

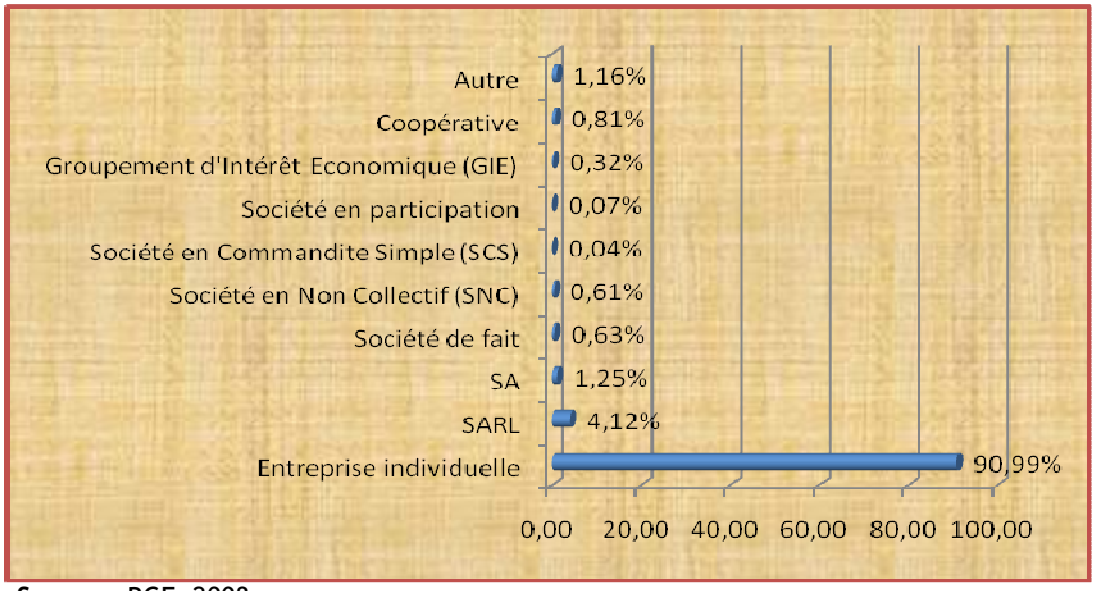

Source : RGE, 2008

Le degré d'informalité

Le tissu économique béninois regorge de plusieurs entreprises qui relèvent du secteur informel. Pour caractériser une entreprise du secteur formel ou informel, il existe plusieurs critères à savoir : la tenue de comptabilité, l'inscription au registre de commerce et l'obtention du numéro INSAE ou IFU.

Inscription des entreprises au registre de commerce

83,73% des entreprises des unités « autres services » ne sont pas inscrites au registre de commerce ; seules 16,3% d'entre elles le sont inscrites.

Figure 10 : Inscription au registre de commerce

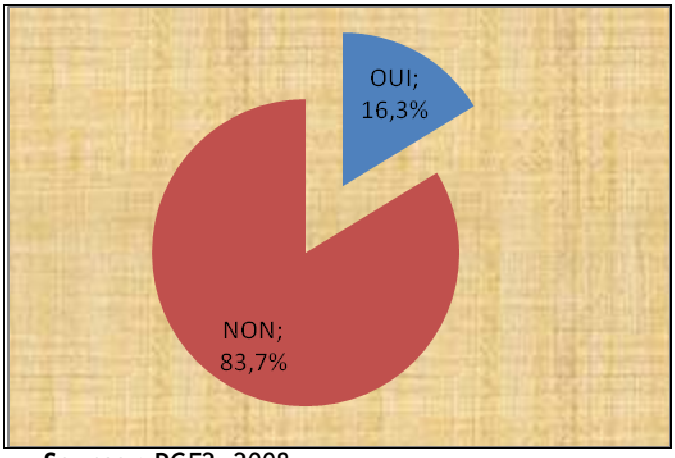

Source : RGE2, 2008

Détention du numéro INSAE

Le numéro INSAE est l'acte par lequel une entreprise se faisait immatriculer auprès de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique jusqu'en 2008. Au terme du RGE2, on constate que 98,50 % des entreprises n'ont pas de numéro INSAE et 1,50 % l'ont.

Figure 11 : Avez-vous un numéro INSAE

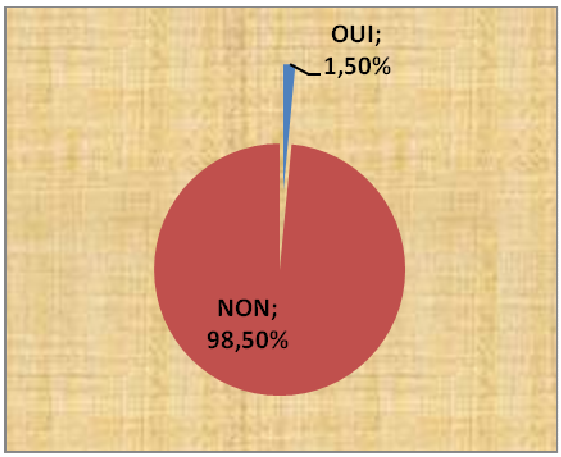

Figure 12 : Avez-vous un numéro IFU

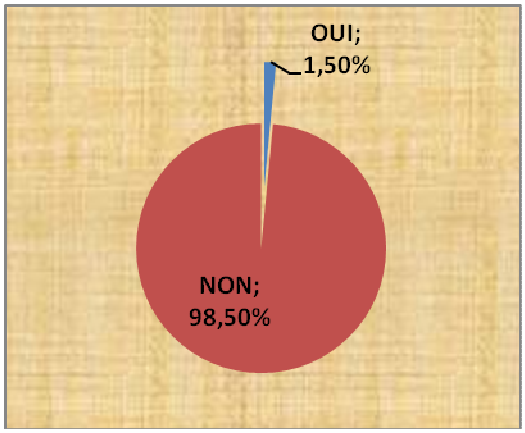

Source : RGE2, 2008

Détention du numéro IFU

L'IFU est un numéro fiscal par lequel chaque contribuable se fait identifié à la DGID. Il est apparu en janvier 2008 pour remplacer le numéro INSAE. Le RGE2 a montré que seulement 1,5% des entreprises ont le numéro IFU contre 98,50% qui n'en détiennent pas. Cela peut

s'expliquer par le fait que le numéro IFU a démarré en janvier 2008 tandis que le RGE2 a eu lieu en octobre et novembre 2008.

Plus de 90% des entreprises « autres services » ne déclarent pas leurs employés à la CNSS

93,32% des entreprises « autres services » ne déclarent pas leurs employés à la CNSS. 4,41% déclarent tous leurs employés à la CNSS tandis 2,28 % ne déclarent qu'une partie.

Figure 13 : Répartition des entreprises selon le type de déclarations des employés à la CNSS

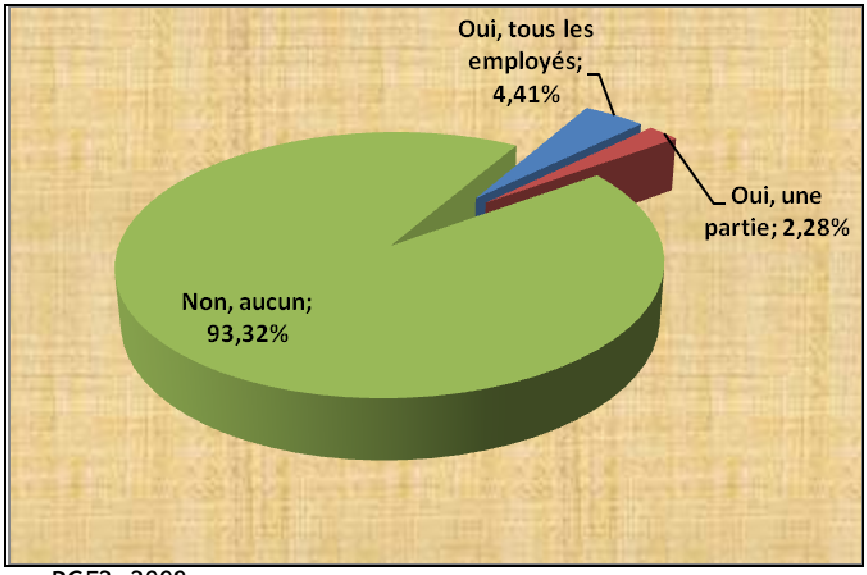

Source : RGE2, 2008

Répartition suivant le mode de comptabilité des entreprises

Tableau 7 : Répartition des entreprises « autres services » selon la tenue de leurs comptes

Comment établissez-vous vos comptes?	Effectif	Pourcentage
Comptabilité écrite formelle	482	8,63
Comptabilité simplifiée	327	5,86
Notes personnelles	3 397	60,86
Ne fait pas de comptes	1 356	24,29
Autres	20	0,36
Total	5 582	100,00

Source : RGE2, 2008

Formalité des entreprises

Le secteur informel domine au niveau des unités « autres services ». 91,60% de ces unités se trouvent dans l'informel. Seulement 8,40% d'entre elles sont dans le formel.

Figure 14 : Répartition des unités « autres services » par entreprises formelle ou informelle.

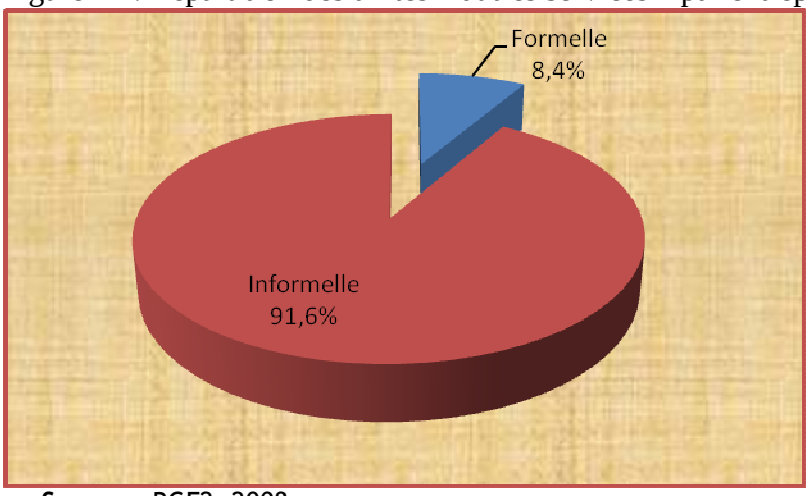

Source : RGE2, 2008

III. CARACTERISTIQUES DES CHEFS D'ENTREPRISES

3.1 La féminisation de l'activité économique

Près de 3 chefs d'entreprises sur 4 sont des hommes

68,94% des chefs d'entreprise sont des hommes tandis que 30,35% sont des femmes. Très peu de femmes sont à la tête des entreprises « autres services ».

Figure 15 : Répartition des chefs d'entreprises « autres services » selon le sexe

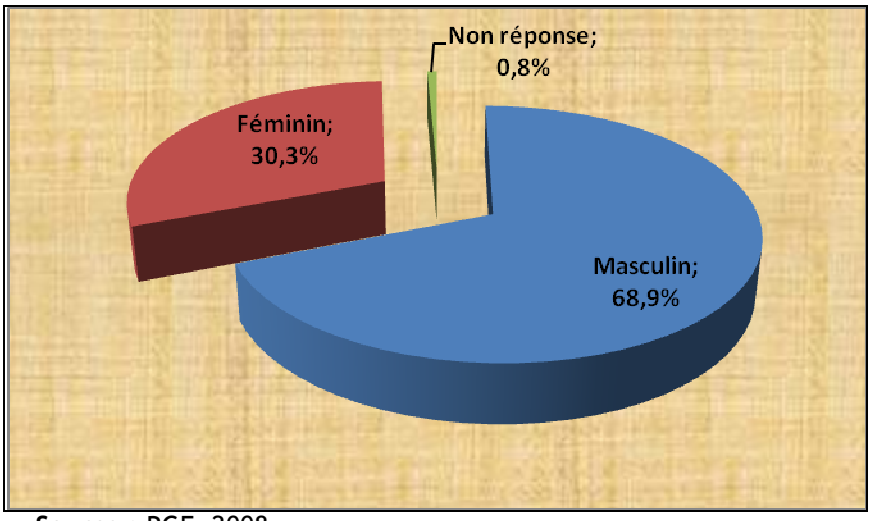

Source : RGE, 2008

3.2 L'âge des entrepreneurs

Au niveau des entreprises « Autres services » 20,2% des entrepreneurs ont entre 25 et 29 ans et sont les plus nombreux. Ensuite viennent les tranches d'âge de 30 à34 ans soit 18,6% ; 16,7% entre 35 et 39 ans ; 13,4% ont entre 40 et 44 ans. Les moins nombreux sont dans la tranche d'âge de 50 à 54 ans et représentent 5,2% du groupe. Ceux qui ont 55 ans et plus sont plus nombreux que ceux qui sont les moins représentés. Ils représentent 5,7% des entrepreneurs.

Figure 16 : Répartition des entreprises selon l'âge des entrepreneurs

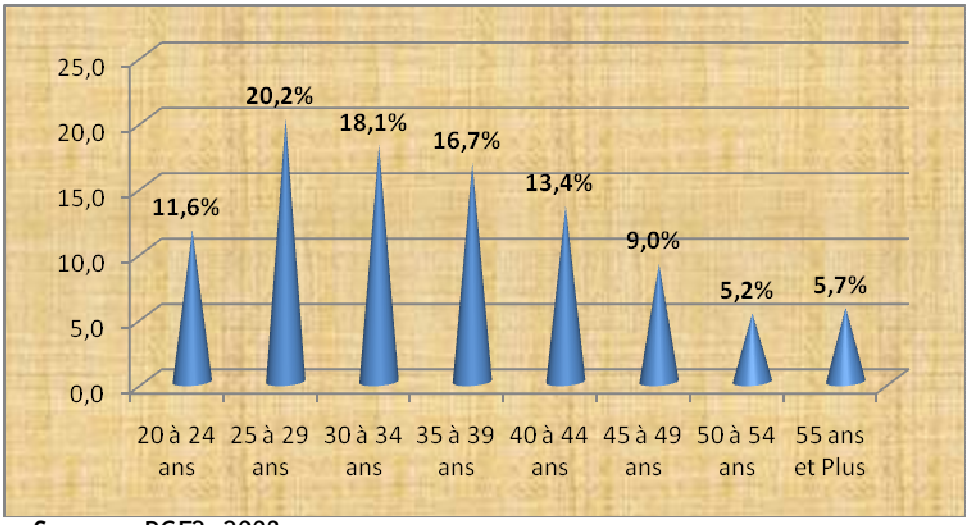

Source : RGE2, 2008

3.3 Qualité des chefs d'entreprises

Plus de 63% des chefs d'établissement sont des propriétaires et gestionnaires tandis que 16,09% sont juste des propriétaires et 15,37% des gestionnaires.

Figure 17 : Répartition des entreprises selon la qualification de leur chef

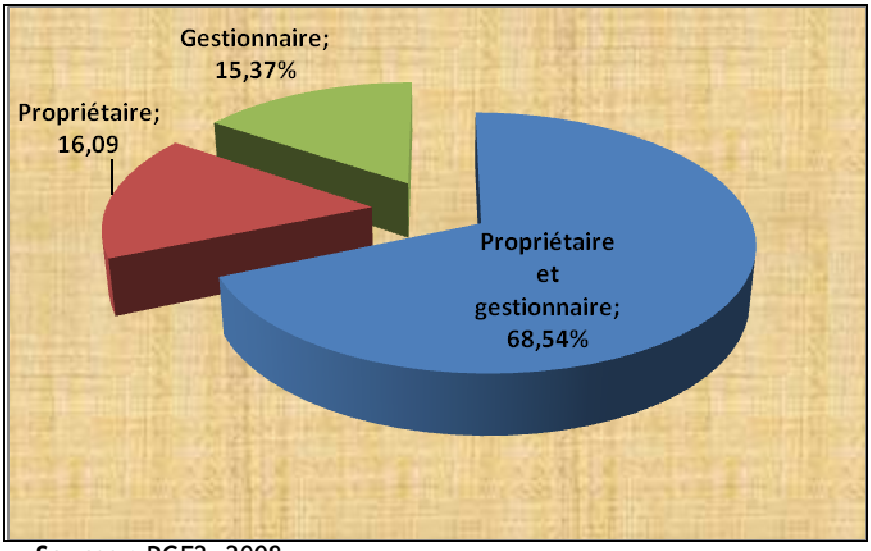

Source : RGE2, 2008

3.4 Nationalité des chefs d'entreprises

96,06% des chefs d'entreprises sont des béninois, 2,92% originaires des autres pays de l'UEMOA, 0,64% des autres pays africains hors UEMOA et enfin 0,38% d'autres nationalités hors Afrique.

Figure 18 : Répartition des entreprises selon la nationalité de leur chef

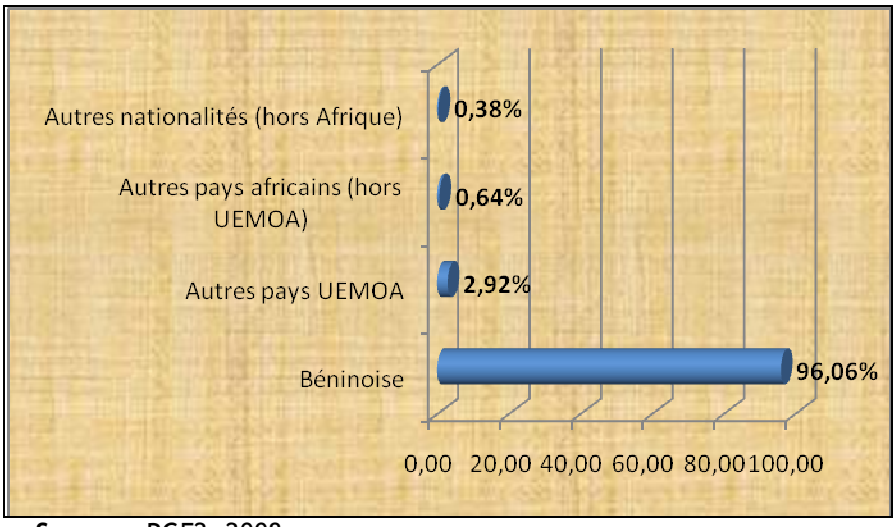

Source : RGE2, 2008

3.5 Niveau d'instruction et formation de base des entrepreneurs

Plus de 70% des chefs d'entreprises ont au moins le niveau secondaire. 29,92% ont le premier niveau de l'enseignement secondaire, 19,65% ont le second niveau de l'enseignement supérieur et 22,11 % ont atteint le niveau supérieur. 19,51% ont juste le niveau primaire et 5,71% sont sans niveau.

Figure 19 : Répartition des entreprises selon le niveau d'instruction de leur chef

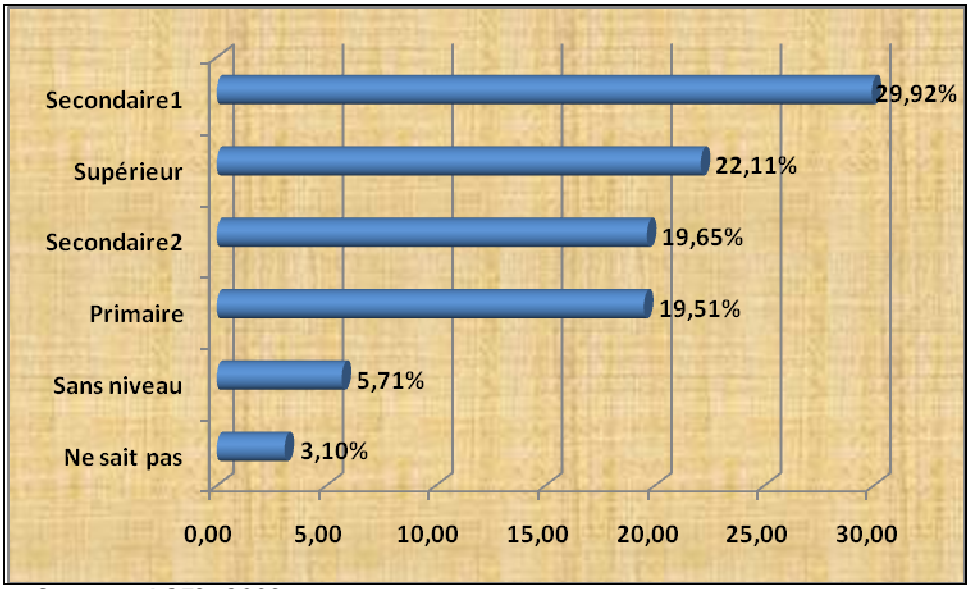

Source : RGE2, 2008

La formation de base des entrepreneurs

Quand on s'intéresse à la formation de base, on constate que plus d'un entrepreneur sur 7 (16,20%), n'a aucune formation de base ; 8.3% l'ont en artisanat ainsi qu'en informatique. Les pourcentages les plus faibles se remarquent en administration générale et en commerce (1,8%)

Tableau 8 : Répartition des chefs d'entreprises selon leur formation de base

Formation de base	Effectifs	Pourcentage
Aucune	63	16,20
Artisans	32	8,23
Informatique	32	8,23
Gestion, comptabilité, organisation et méthodes	30	7,71
Secrétariat	19	4,88
Electronique, électrotechnique, électricité	14	3,60
Médecine et santé publique	10	2,57
Photogravure, imprimerie	10	2,57
Transports	9	2,31
Génie civil, travaux publics, bâtiment	8	2,06
Mécanique générale, mécanique de précision	8	2,06
Administration générale	7	1,80
Commerce	7	1,80

IV. EXPLOITATION

4.1 Les facteurs de production

4.1.1La main d'œuvre

L'effectif employé est passé de 13 038 en 2006 à 15 761 en 2007 soit un accroissement de 20,9%. En 2006, la main d'œuvre est plus élevée au niveau de la sous branche « Activités des auxiliaires de transport ». Au niveau de cette sous branche, le personnel employé a connu une croissance de 2,3% en passant de 2 683 en 2006 à 2 746 en 2007. Au cours de l'année 2007, la sous branche « services fournis principalement aux entreprises » a enregistré le plus grand nombre d'employés avec un effectif de 3 546 contre 2 540 en 2006 soit un accroissement annuel de 39,6%.

La sous branche « Intermédiation financière » utilise plus de femmes que toutes les autres sous branches tant en 2006 qu'en 2007. En effet, en 2006 on a un effectif féminin de 654 contre 776 en 2007 soit une augmentation de 18,6%.

Figure 20 : Répartition des entreprises selon l'année et le sexe

ACTIVITE PRINCIPALE	2006			2007			
	FEMMES	HOMMES	ENS[3]	FEMMES	HOMMES	ENS	VARIATION
Reproduction d'enregistrements	5	3	8	3	1	4	-50,0%
Location des matériels de construction	0	0	0	2	3	5	
Réparation d'automobiles	18	23	41	18	19	37	-9,8%
Réparation d'articles domestiques	0	0	0	0	0	0	
Service de restauration ou de bars	133	114	247	179	153	332	34,4%
Activités des auxiliaires de transport	304	2 379	2 683	325	2 421	2 746	2,3%
Postes et télécommunications	427	758	1 185	602	918	1 520	28,3%
Intermédiation financière	654	1 544	2 198	776	1 714	2 490	13,3%
Assurance	119	180	299	134	191	325	8,7%
Activités d'auxiliaires financières et d'assurance	244	356	600	253	384	637	6,2%
Activités immobilières	26	219	245	29	242	271	10,6%
Location sans opérateur	28	142	170	34	161	195	14,7%
Activités informatiques et activités connexes	226	255	481	340	549	889	84,8%
Recherche – développement	6	8	14	6	8	14	0,0%
Services fournis principalement aux entreprises	549	1 991	2 540	581	2 965	3 546	39,6%
Activités d'administration publique	12	42	54	12	39	51	-5,6%
Éducation (Service d'auto école)	11	16	27	25	29	54	100,0%
Activités de santé et d'action sociale	46	42	88	41	42	83	-5,7%
Assainissement, voirie et gestion des déchets	23	203	226	28	178	206	-8,8%
Activités récréatives, culturelles et sportives	85	251	336	87	278	365	8,6%
Activités de services personnels	135	371	506	223	431	654	29,2%
Activités des organisations extraterritoriales	279	811	1 090	346	991	1 337	22,7%
TOTAL	**3 330**	**9 708**	**13 038**	**4 044**	**11 717**	**15 761**	**20,9%**

Les entreprises « autres services » emploient plus de la main d'œuvre masculine que féminine. Au cours de l'année 2006, les hommes représentent 74,5% de l'effectif total contre 25,5% pour les femmes. Cette disparité n'a pas connu un changement aussi remarquable en 2007 car au cours de cette dernière période, la proportion des hommes au niveau de l'effectif total employé est de 74,3% contre 25,7% de femmes.

Figure 21 : Répartition de l'effectif du personnel selon l'année et le sexe

[3] ENS= C'est la somme de l'effectif des hommes plus celui des femmes

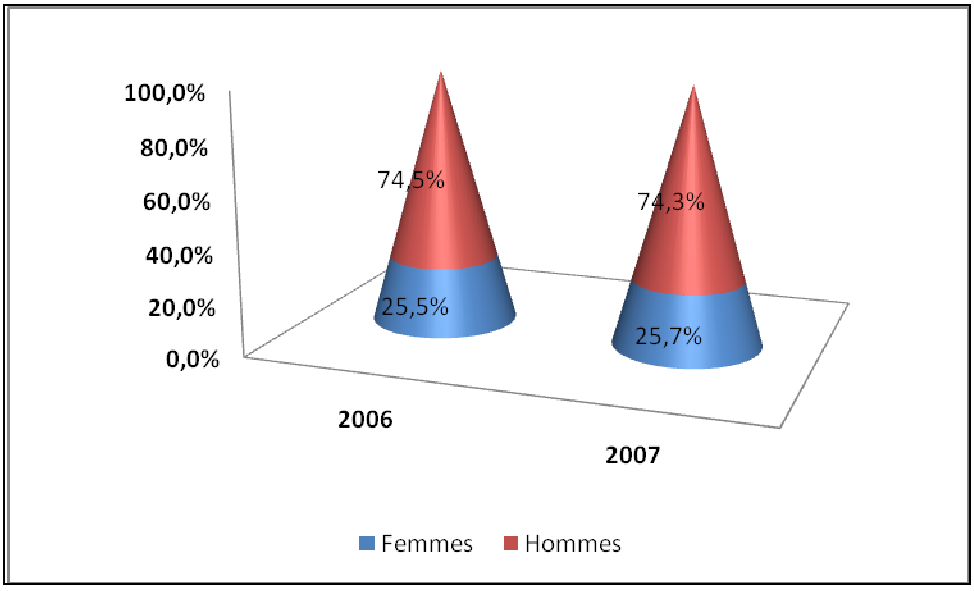

Globalement, l'effectif du personnel permanent a connu une croissance entre 2006 et 2007 en passant de 9 308 à 10 514 soit un accroissement annuel de 13,0%. Aussi le nombre d'employés occasionnels a connu une augmentation de 40,8% entre 2006 et 2007. Cette tendance est maintenue au niveau des « aides familiaux ». Leur nombre a augmenté de 39,4% en 2007 par rapport à celui de 2006.

En 2006, la sous branche « Intermédiation financière » est celle qui a eu le plus grand nombre d'effectif permanent soit 1 984 employés. Elle est suivie des sous branches « Activités des auxiliaires de transport » et « Services fournis principalement aux entreprises » avec des effectifs respectifs de 1 830 et 1 681. On constate que certaines sous branches n'ont pas d'employés permanents, il s'agit des sous branches «Reproduction d'enregistrements », « Location des matériels de construction » et « Réparation d'articles domestiques ».

En 2007, on note une croissance générale des employés permanents. La sous branche « intermédiation financière » a encore enregistré le plus grand nombre d'employés permanents avec un effectif de 2 222 employés soit un accroissement annuel de 12,0%. Les sous branches « Activités des auxiliaires de transport » et « Services fournis principalement aux entreprises » ont enregistré des glissements annuels respectifs de -5,1% et 18,4%.

Tableau 9 : Répartition de l'effectif du personnel en 2006 et 2007 selon le statut

ACTIVITE PRINCIPALE	2006			2007		
	Permanent	Occasionnel	Aides	Permanent	Occasionnel	Aides
Reproduction d'enregistrements	0	8	0	0	4	0
Location des matériels de construction	0	0	0	5	0	0
Commerce et réparation d'automobiles	12	27	2	10	27	0
Réparation d'articles domestiques	0	0	0	0	0	0
Service de restauration ou de bars	135	58	54	188	81	63
Activités des auxiliaires de transport	1 830	845	8	1 736	1 000	10
Postes et télécommunications	833	229	123	956	366	198
Intermédiation financière	1 984	205	9	2 222	237	31
Assurance	256	43	0	279	46	0
Activités d'auxiliaires financières et d'assurance	547	47	6	581	50	6
Activités immobilières	131	110	4	147	119	5
Location sans opérateur	94	59	17	106	68	21
Activités informatiques et activités connexes	290	143	48	637	189	63
Recherche – développement	12	0	2	11	1	2
Services fournis principalement aux entreprises	1 681	828	31	1 990	1 519	37
Activités d'administration publique	42	12	0	40	11	0
Éducation	16	9	2	20	32	2
Activités de santé et d'action sociale	72	14	2	49	27	7
Assainissement, voirie et gestion des déchets	122	100	4	122	80	4
Activités récréatives, culturelles et sportives	251	74	11	251	100	14
Activités de services personnels	277	210	19	346	282	26
Activités des organisations extraterritoriales	723	328	39	818	477	42
Total	9 308	3 349	381	10 514	4 716	531

La proportion des employés permanents a connu une diminution entre 2006 et 2007 en passant de 71,4% à 66,7%. Cette tendance est renversée au niveau des employés occasionnels. Sa proportion est passée de 25,7% en 2006 à 29,9% en 2007. La tendance haussière est maintenue au niveau de l'effectif des aides familiaux soit 2,9% en 2006 et 3,4% en 2007.

Figure 22 : Répartition de l'effectif du personnel en 2006 et 2007 selon le statut

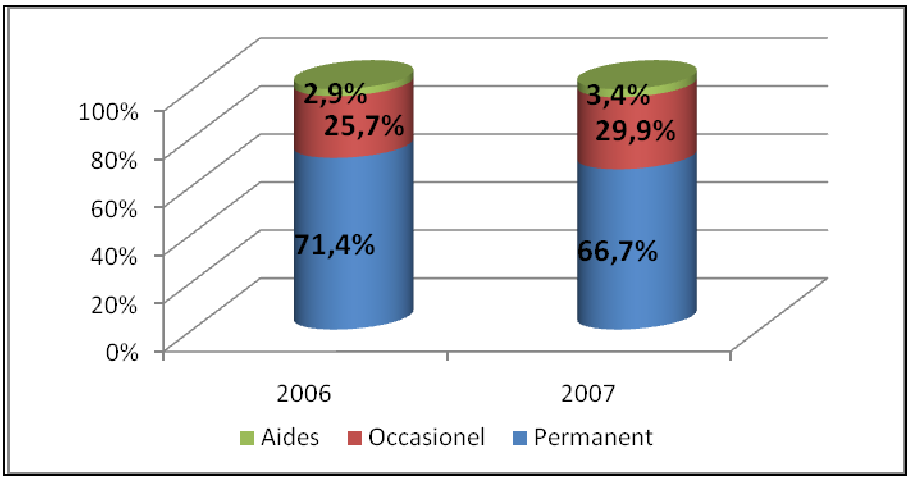

Tableau 10 : Répartition des entreprises selon le nombre d'employés en 2006

Nombre d'employés	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Moins de 5 employés	6 333	93,32
Entre 5 et 10 employés	250	3,68
Entre 10 et 20 employés	106	1,56
Plus de 20 employés	97	1,43
Total	6 786	100,00

La majorité des entreprises (93,32%) utilise moins de cinq employés ; ceci peut s'expliquer par le fait que la plupart des entreprises recensées sont individuelles

Tableau 11 : Répartition des entreprises selon le nombre d'employés en 2007

	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Moins de 5 employés	6 263	92,29
Entre 5 et 10 employés	302	4,45
Entre 10 et 20 employés	117	1,72
Plus de 20 employés	104	1,53
Total	6 786	100,00

La tendance observée en 2006 est pratiquement la même. 92,29% des entreprises utilisent moins de cinq employés ; 4,45% entre 5 et 10 employés, 1,72% entre 10 et 20 employés, et 1,53% utilisent plus de 20 employés. En comparant les deux années, on remarque que le nombre d'entreprises ayant plus de cinq employés a augmenté en 2007,

4.1.2 Nombre de jours de travail

Les unités « autres services » fonctionnent en moyenne pendant 6,05 jours par semaine avec un écart type de 0,74. Plus de 58,81% des entreprises travaillent pendant 6 jours de la semaine. 24,43 % des travailleurs des unités « autres services » n'ont pas de jours de repos c'est-à-dire qu'elles travaillent 7 jours sur 7. Moins de 1,5% des entreprises travaillent pendant moins de 5 jours de la semaine.

Figure 23 : Répartition des unités recensées suivant le nombre de jours travaillés par semaine

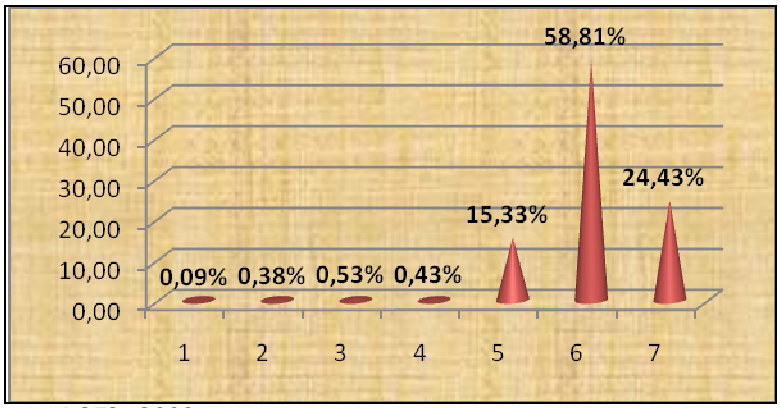

Source : RGE2, 2008

4.1.3 Nombre d'heures de travail par jour

Les travailleurs des unités « autres services » travaillent en moyenne pendant 11,33 heures par jour. Plus de 43,71% des travailleurs des unités « autres services » exercent leurs activités pendant une durée comprise entre 12h et 15h par jour. 1,17% des travailleurs ont une durée de travail qui est entre 20h et 24h. Moins de 18% des entreprises ont une durée de travail qui n'atteint pas 8h par jour.

Figure 24 : Répartition des entreprises selon le nombre d'heures de travail par jour

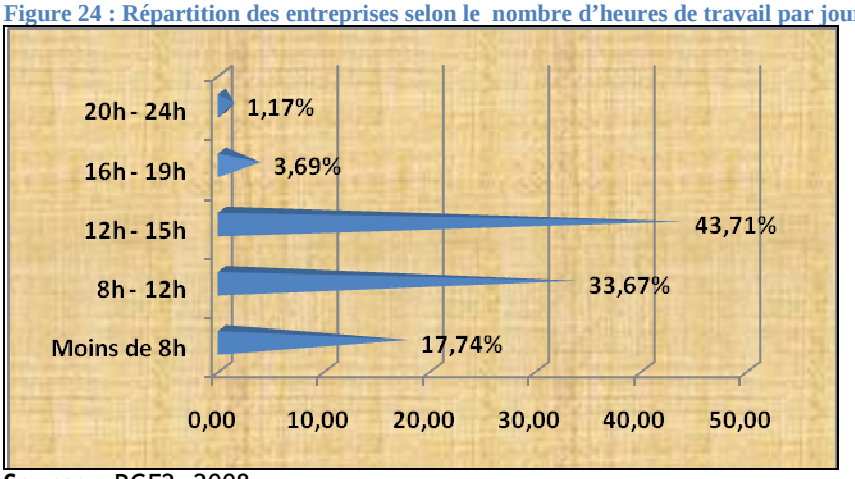

Source : RGE2, 2008

Tableau 12 : Répartition du nombre d'heures de travail par jour selon la branche d'activité

Activité principale	Moyenne	Ecart Type	Minimum	Maximum
Reproduction d'enregistrements	10,50	3,56	5	14
Location de matériels de construction	10,50	2,12	9	[2]
Réparation d'automobiles	11,38	1,41	8	14
Réparation d'articles domestiques	10,25	1,71	8	12
Service de restauration ou de bars	12,68	3,32	4	24
Activités des auxiliaires des transports	10,27	3,20	5	24
Postes et télécommunications	12,16	2,49	3	24
Intermédiation financière	8,73	1,76	4	18

Assurance	8,68	2,25	3	24
Activités d'auxiliaires financières et d'assurance	9,00	1,58	7	14
Activités immobilières	10,88	3,30	5	24
Location sans opérateur	11,41	3,25	2	24
Activités informatiques et activités connexes	10,86	2,07	4	24
Recherche – développement	9,29	2,06	7	12
Services fournis principalement aux entreprises	10,73	2,41	4	24
Activités d'administration publique	8,17	0,98	7	10
Éducation (Service d'auto école)	10,27	1,83	8	12
Activités de santé et d'action sociale	10,51	3,39	4	24
Assainissement, voirie et gestion des déchets	9,77	1,88	5	13
Activités récréatives, culturelles et sportives	11,64	3,41	1	24
Activités de services personnels	11,26	2,42	5	24
Activités des organisations extraterritoriales	11,24	3,11	3	24
TOTAL	**11,33**	**2,75**	**1**	**24**

Source : RGE 2, 2008

4.1.4 La masse salariale

La masse salariale moyenne est de 19 millions en 2006 et a connu un léger accroissement de 4,98% en 2007 pour atteindre 20 millions. Ce salaire moyen est très élevé dans les entreprises d' « activités d'auxiliaires financières et d'assurance » plus de 329 millions en 2006 et plus de 318 millions en 2007 soit une baisse de 3,30%.

Par contre au niveau des entreprises ayant comme activités principales les « activités des auxiliaires de transport », il y a eu une hausse du salaire versé de 24,52% entre 2006 (183 662 795 F) et 2007 (228 692 735 F). La masse salariale la plus faible est enregistrée au niveau des entreprises « activités de santé et d'action sociale » soit 395 182 F en 2006 et 411 546 F en 2007.

Tableau 13 : Répartition du salaire moyen versé selon l'activité principale de l'entreprise

Activité principale	Salaire 2006	Salaire 2007	Croissance
Location de matériels de construction		3 000 000	
Réparation d'automobiles	1 113 000	568 667	-48,91%
Service de restauration ou de bars	539 511	760 216	40,91%
Activités des auxiliaires de transport	183 662 795	228 692 735	24,52%
Postes et télécommunications	1 015 739	1 034 263	1,82%
Intermédiation financière	34 901 821	41 125 578	17,83%
Assurance	51 622 607	58 130 769	12,61%
Activités d'auxiliaires financières et d'assurance	329 509 203	318 619 348	-3,30%
Activités immobilières	7 549 732	8 970 497	18,82%
Location sans opérateur	1 318 137	1 296 979	-1,61%
Activités informatiques et activités connexes	807 146	848 902	5,17%
Recherche - développement	404 510	1 503 520	271,69%
Services fournis principalement aux entreprises	8 981 820	10 523 823	17,17%
Activités d'administration publique	5 086 450	4 567 586	-10,20%

Éducation (Service d'auto école)	2 995 625	2 347 704	-21,63%
Activités de santé et d'action sociale	395 182	411 546	4,14%
Assainissement, voirie et gestion des déchets	1 421 063	1 249 688	-12,06%
Activités récréatives, culturelles et sportives	3 130 289	1 295 128	-58,63%
Activités de services personnels	1 372 727	1 410 727	2,77%
Activités des organisations extraterritoriales	6 786 921	7 889 568	16,25%
TOTAL	**19 079 896**	**20 029 680**	**4,98%**

Source : RGE2, 2008

Dans la branche « autres services », les salaires moyens par employé les plus élevés sont au niveau des banques, des sociétés d'assurance et des « auxiliaires de transport ». Le salaire moyen annuel au niveau de la sous branche « Activités d'auxiliaires financières et d'assurance » est de 9 336 094. Après cette sous branche, nous avons les sous branches « Activités des auxiliaires de transport », « Assurance » et « Intermédiation financière » où les salaires moyens versés sont respectivement 4 244 164, 2 589 763 et 1 810 195.

Tableau 14 : Répartition du salaire moyen versé à chaque employé selon l'activité principale de l'entreprise

Activité principale	Salaire 2006	Salaire 2007	Croissance
Location de matériels de construction		600 000	---
Réparation d'automobiles	54 293	46 108	-15,1%
Hôtels et restaurants	98 291	116 780	18,8%
Activités des auxiliaires de transport	4 244 164	5 579 903	31,5%
Postes et télécommunications	302 579	308 918	2,1%
Intermédiation financière	1 810 195	1 965 439	8,6%
Assurance	2 589 763	2 861 822	10,5%
Activités d'auxiliaires financières et d'assurance	9 336 094	9 003 372	-3,6%
Activités immobilières	708 750	728 232	2,7%
Location sans opérateur	271 381	259 396	-4,4%
Activités informatiques et activités connexes	325 543	230 130	-29,3%
Recherche - développement	57 787	214 789	271,7%
Services fournis principalement aux entreprises	558 712	525 301	-6,0%
Activités d'administration publique	376 774	358 242	-4,9%
Éducation	665 694	347 808	-47,8%
Activités de santé et d'action sociale	49 398	54 542	10,4%
Assainissement, voirie et gestion des déchets	100 606	97 063	-3,5%
Activités récréatives, culturelles et sportives	475 133	205 801	-56,7%
Activités de services personnels	219 745	215 708	-1,8%
Activités des organisations extraterritoriales	796 996	879 241	10,3%
Total	1 928 490	1 977 926	2,6%

En 2006 et 2007, la masse salariale globale est passée de 25 milliards à 31 milliards soit une hausse de 24,0%. En 2007, elle est élevée au niveau des sous branches « Activités des auxiliaire de transport », « Activités d'auxiliaires financières et d'assurance », « Intermédiation financière » et « Services fournis principalement aux entreprises » dont les masses salariales sont respectivement de 11 387 093 308, 5 601 656 443, 3 978 807 638 et 1 419 127 481. Cette tendance est maintenue en 2007, avec une légère augmentation de la masse salariale de ces sous branches.

Tableau 15 : Répartition de la masse salariale totale versée par les employeurs selon l'activité principale

Activité principale	masse salariale 2006	masse salariale 2007
Location de matériels de construction		3 000 000
Réparation d'automobiles	2 226 000	1 706 000
Service de restauration ou de bars	24 278 000	38 771 000
Activités des auxiliaires de transport	11 387 093 308	15 322 413 264
Postes et télécommunications	358 555 802	469 555 407
Intermédiation financière	3 978 807 638	4 893 943 728
Assurance	774 339 103	930 092 306
Activités d'auxiliaires financières et d'assurance	5 601 656 443	5 735 148 264
Activités immobilières	173 643 841	197 350 939
Location sans opérateur	46 134 800	50 582 200
Activités informatiques et activités connexes	156 586 329	204 585 405
Recherche - développement	809 020	3 007 040
Services fournis principalement aux entreprises	1 419 127 481	1 862 716 599
Activités d'administration publique	20 345 800	18 270 344
Éducation (Service d'auto école)	17 973 747	18 781 629
Activités de santé et d'action sociale	4 347 001	4 527 001
Assainissement, voirie et gestion des déchets	22 737 000	19 995 009
Activités récréatives, culturelles et sportives	159 644 754	75 117 441
Activités de services personnels	111 190 919	141 072 718
Activités des organisations extraterritoriales	868 725 931	1 175 545 678
Total	25 128 222 917	31 166 181 972

4.1.5 Facilités de financement obtenues par les entreprises béninoises en 2006 et 2007
Faible taux d'accès aux facilités de financement au niveau des entreprises

Pour une relance de leurs activités, les entreprises font souvent recours à des facilités de financements. Elles font souvent recours aux institutions financières formelles pour l'obtention de facilité de financement. De 2006 à 2007, 96,58% des entreprises béninoises n'ont pas bénéficié de facilités de financement ; seules 3,42% d'entre elles ont bénéficié des facilités de financement. Cela confirme le taux très faible de bancarisation des entreprises. Le rôle de financement de l'économie qui est dévoué aux banques se trouve donc limité.

Figure 25 : Répartition des entreprises selon qu'elles ont bénéficié ou non de facilités de financement

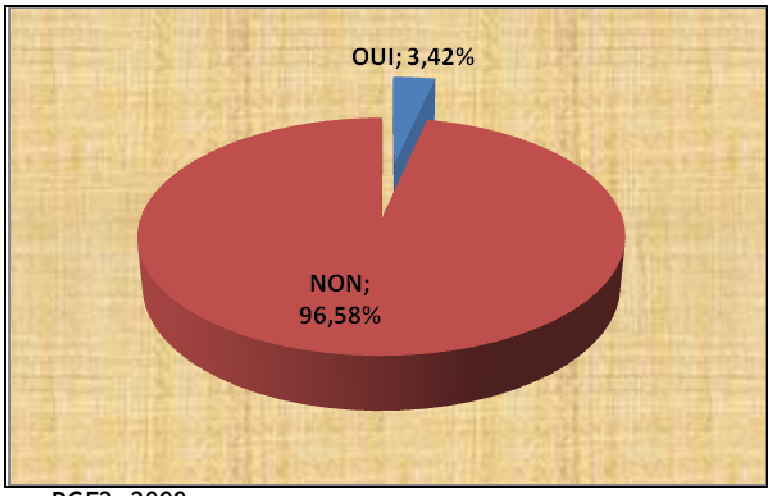

Source : RGE2, 2008

Parmi les facilités de financement, les entreprises ont plus bénéficié des découverts bancaires. De 2006 à 2007, le montant total des découverts bancaires obtenus par les entreprises est passé de 2,2 milliards à 1,6 milliards soit une baisse de 40,4%. La moyenne des découverts bancaires par entreprise tourne autour de 10 millions. Après les découverts bancaires, le crédit fournisseur constitue aussi une facilité de financement dont bénéficient les entreprises. Le montant total des crédits fournisseurs est passé de 0,4 milliards en 2006 à 0,8 milliards en 2007 soit une hausse de 100%. Les entreprises n'ont pas souvent accès au crédit documentaire. Le montant total de ce crédit documentaire est passé 528 millions en 2006 à 124 millions en 2007.

Tableau 16 : Répartition des entreprises selon le montant des financements obtenus selon l'année

	2006		2007	
	Moyenne	Somme	Moyenne	Somme
Crédit documentaire	2 764	528 000	649 555	124 065 000
Crédit fournisseur	1 897 576	362 436 934	4 605 457	879 642 281
Découvert	11 587 898	2 213 288 540	8 250 855	1 575 913 365
Avance de caisse	424 607	81 100 000	765 026	146 120 000
Crédit pour fonds de roulement	781 518	149 270 000	1 294 764	247 300 000
Autres	114 962 405	9 082 030 000	83 185 294	7 070 750 000

4.1.6 Prêt obtenu par les entreprises

En plus des facilités de financement qui constitue une source de relance de leurs activités, les entreprises peuvent faire recours aux prêts au niveau des institutions financières formelles ou informelles. Très peu d'entreprises ont bénéficié des prêts auprès des institutions bancaires et celles de microfinance. Seulement 7% d'entre elles ont pu avoir accès au prêt au niveau de ces institutions en 2006 et en 2007. Cela confirme les difficultés d'accès aux institutions financières formelles ou informelles.

Figure 26 : Proportion des entreprises ayant obtenu de prêt entre 2006 et 2007

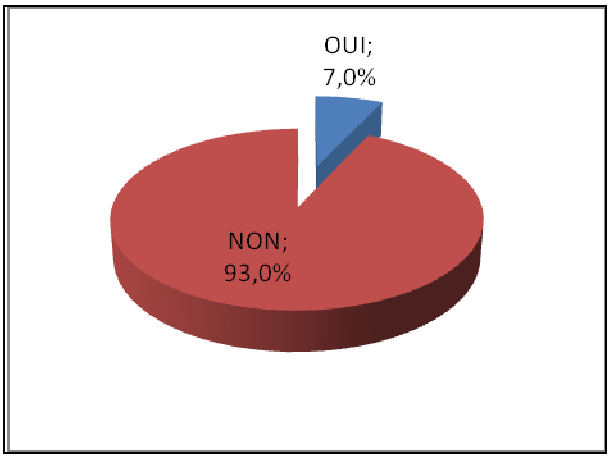

Elles ont eu plus de facilité à obtenir des prêts auprès des institutions bancaires nationales. En 2006 le montant de ces prêts est évalué à 3,5 milliards contre 5,8 milliards en 2007 soit une hausse de 67%. Les institutions de microfinance formelles viennent en deuxième position avec 110,5 millions de FCFA en 2006 contre 202,3 millions en 2007 soit une augmentation de 83,1%. Les résultats du recensement ont montré que les entreprises ont moins de facilité de prêt auprès des institutions de microfinance informelles. En 2006, elles ont eu un montant de 22 millions contre 9,5 millions en 2007 soit une baisse de 56,8%. Il est important de souligner que les entreprises bénéficient de prêts auprès d'autres sources non précisées. De 2006 à 2007 les montants de ces prêts sont passés de 33,8 millions à 41,1 millions soit une hausse de 21,8%.

Tableau 17 : Répartition des entreprises selon le montant des prêts obtenu entre 2006 et 2007

	2006		2007	
	Moyenne	Somme	Moyenne	Somme
institutions bancaires nationales	8 911 708	3 466 654 496	14 956 547	5 818 096 749
institutions bancaires internationales	80 032	31 132 605	393 348	153 012 246
institutions de microfinance formelles	283 987	110 471 112	519 941	202 256 895
institutions de microfinance informelles	56 668	22 043 740	24 497	9 529 488
autre prêt	194 138	33 780 000	218 856	41 145 000

4.1.7 Capital social des entreprises au Bénin

Le capital social moyen au niveau des entreprises du secteur « Autres services » est de 13 310 527 de FCFA avec un maximum de 16 571 055 784 FCCA. Il est plus élevé au niveau de la branche « Activités d'auxiliaires financières et d'assurance » soit 772 046 519 FCFA. Les entreprises de la branche « Activités des auxiliaires de transport » arrivent en deuxième position avec un capital social de 224 820 744 FCFA. Les entreprises de « Réparation d'articles domestiques ont le plus bas capital social dans ce groupe soit 380 000 FCFA.

Tableau 18 : Répartition des entreprises par activité principale selon le capital social

Activité principale	Moyenne	Minimum	Maximum
Édition, imprimerie et reproduction d'enregistrements	1 666 667	100 000	5 000 000
Construction	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réparation d'automobiles	805 909	30 000	8 000 000
Réparation d'articles domestiques	380 000	40 000	600 000
Service de restauration ou de bars	709 113	5 000	15 000 000
Activités des auxiliaires de transport	224 820 744	5 000	16 571 055 784
Postes et télécommunications	787 474	5 000	1 000 000 000
Intermédiation financière	65 957 537	5 000	7 000 000 000
Assurance	158 769 783	5 000	1 000 000 000
Activités d'auxiliaires financières et d'assurance	772 046 519	5 000	9 000 000 000
Activités immobilières	6 654 182	5 000	200 000 000
Location sans opérateur	1 932 784	5 000	100 000 000
Activités informatiques et activités connexes	1 639 663	5 000	400 000 000
Recherche – développement	3 001 940	5 000	10 000 000
Services fournis principalement aux entreprises	5 998 421	5 000	1 200 000 000
Activités d'administration publique	1 688 750	5 000	5 000 000
Éducation (Service d'auto école)	974 231	5 000	2 500 000
Activités de santé et d'action sociale	845 500	5 000	5 000 000
Assainissement, voirie et gestion des déchets	3 350 909	5 000	40 000 000
Activités récréatives, culturelles et sportives	3 060 916	5 000	200 000 000
Activités de services personnels	1 678 067	5 000	83 000 000
Activités des organisations extraterritoriales	6 319 313	5 000	987 000 000
TOTAL	**13 310 527**	**5 000**	**16 571 055 784**

Source : RGE2, 2008

4.2 La production

Chiffre d'affaires des entreprises béninoises en 2006 et en 2007

Le chiffre d'affaires moyen des entreprises est de 22 824 677 en 2006 et 13 174 947 en 2007 soit une diminution de 83,76%.

Le chiffre d'affaires le plus élevé est obtenu au niveau de la branche « Activités d'auxiliaires financières et d'assurance ». La moyenne annuelle du chiffre d'affaires au niveau de cette branche est de 1 409 667 995 FCFA en 2006 contre 188 186 230 FCFA en 2007 soit une baisse de 86,65%.

Après cette branche, nous avons les sociétés d'assurance avec une moyenne de chiffre d'affaires de 442 169 929 FCFA en 2006 contre 149 399 101 FCFA en 2007 soit une diminution de 66,61%.

En troisième position nous avons les entreprises d' « activités d'auxiliaires de transport » avec une moyenne de chiffre d'affaires de 162 492 894 FCFA en 2006 contre 53 359 782 FCFA en 2007 soit baisse de 67,16%.

Les entreprises de « Reproduction d'enregistrement » ont le plus bas chiffre d'affaires moyen tant en 2006 qu'en 2007 avec respectivement 33 333 FCFA en 2006 contre 50 000 FCFA en 2007 soit une augmentation de 50,0%.

Tableau 19 : Répartition des entreprises par activité principale et par chiffre d'affaires moyen en 2006 et 2007

Activité principale	CA en 2006	CA en 2007	Croissance
Reproduction d'enregistrements	33 333	50 000	50,00%
Location de matériel de construction	0	100 000	
Réparation d'automobiles	53 636	59 091	10,17%
Réparation d'articles domestiques	233 333	33 333	-85,71%
Service de restauration ou de bars	464 444	628 980	35,43%
Activités des auxiliaires de transport	162 492 894	53 359 782	-67,16%
Postes et télécommunications	2 529 092	4 318 615	70,76%
Intermédiation financière	147 221 712	181 335 073	23,17%
Assurance	442 169 929	149 399 101	-66,21%
Activités d'auxiliaires financières et d'assurance	1 409 667 995	188 186 230	-86,65%
Activités immobilières	10 507 754	1 486 923	-85,85%
Location sans opérateur	2 174 503	1 969 712	-9,42%
Activités informatiques et activités connexes	2 354 553	730 751	-68,96%
Recherche - développement	1 696 807	3 080 000	81,52%
Services fournis principalement aux entreprises	14 383 225	18 907 831	31,46%
Activités d'administration publique	8 201 885	3 600 000	-56,11%
Éducation (Service d'auto école)	8 012 730	407 692	-94,91%
Activités de santé et d'action sociale	1 533 804	1 462 215	-4,67%
Assainissement, voirie et gestion des déchets	4 387 273	1 350 909	-69,21%
Activités récréatives, culturelles et sportives	8 210 838	2 871 381	-65,03%
Activités de services personnels	3 969 611	1 291 071	-67,48%
Activités des organisations extraterritoriales	31 631 554	5 136 045	-83,76%
Total	**22 824 677**	**13 174 947**	**-42,28%**

Source : RGE2, 2008

4.2.1Les diverses prestations de service

PRESTATION	EFFECTIF	%
Services rendus par les téléboutiques	2411	13,21%
Autres services d'accès aux réseaux de télécommunication	799	4,38%
Autres services rattaches a l'informatique	578	3,17%
Autres services d'accès aux réseaux de télécommunication	489	2,68%
Autres vente au detail hors magasin	465	2,55%
Services rendus par les téléboutiques	413	2,26%
Autres services rattaches a l'informatique	404	2,21%

Services de traitement des données	611	3,35%
Vente au detail en magasin spécialisé de matériels de bureau	263	1,44%
Autres services rattaches a l'informatique	238	1,30%
Autres vente au detail hors magasin	226	1,24%
Services rendus par les téléboutiques	213	1,17%
Autres services d'accès aux réseaux de télécommunication	204	1,12%
Autres vente au detail hors magasin	193	1,06%
Autres services personnels	180	0,99%
Services fournis principalement aux entreprises n.c.a.	175	0,96%
Vente au detail en magasin spécialisé de matériels de bureau	158	0,87%
Services de restauration	144	0,79%
Vente au detail en magasin spécialisé de matériels de bureau	139	0,76%
Autres services de crédit	136	0,75%
Services de traitement des données	136	0,75%
Services de restauration	133	0,73%
Services de lavage et de nettoyage de textiles	131	0,72%
Services photographiques	128	0,70%
Autres services rattaches a l'informatique	126	0,69%
Services des bars, cafés et autres débit des boissons	123	0,67%
Autres vente au detail hors magasin	122	0,67%

67,97 des chefs d'entreprises des unités « autres services » pensent qu'il y a une stabilisation du chiffre d'affaires des entreprises entre 2006 et 2007. 21,0% pensent que les chiffres d'affaires ont diminué entre 2006 et 2007 tandis que 11,04 % estiment que les chiffes d'affaires ont augmenté entre 2006 et 2007.

Figure 27 : Variation du chiffre d'affaires de 2007 par rapport à 2006

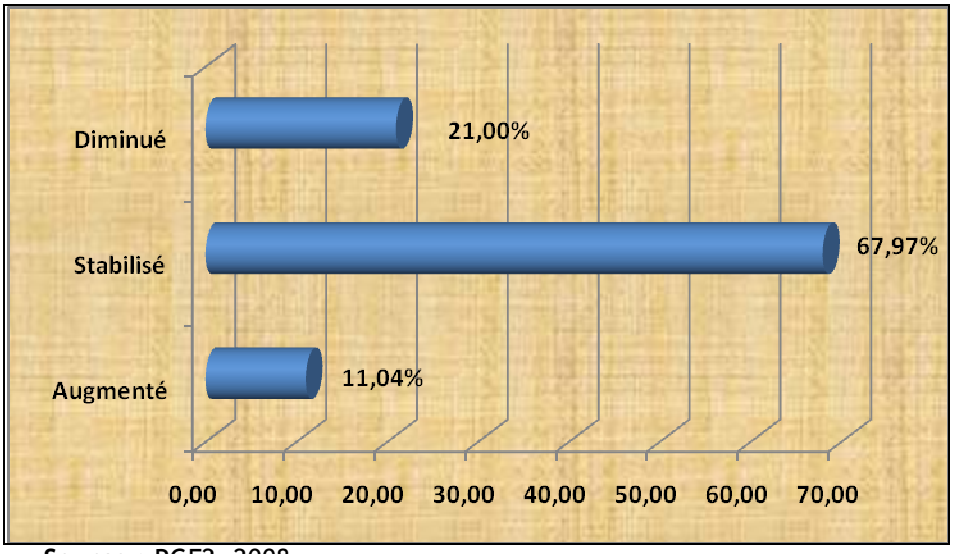

Source : RGE2, 2008

4.2.2 Exportation des prestations des unités « autres services »

98,53 % des entreprises « autres services » n'exportent pas leur service. Cela témoigne du caractère de la faible compétitivité des services offerts au Bénin. Seulement 1,47% de ces entreprises exportent leurs services à l'étranger.

Figure 28 : Prestation des entreprises « autres services » en dehors du Bénin?

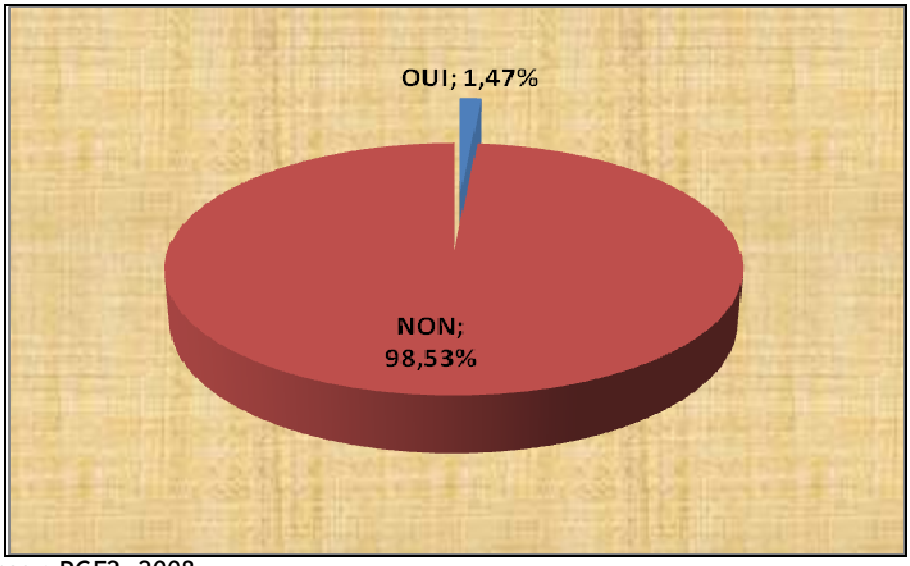

Source : RGE2, 2008

Dans l'ensemble, le montant moyen des prestations de services exportées par les entreprises de la branche « Autres services » s'élèvent à 1 720 126 FCFA en 2006 contre 1 804 229 FCFA en 2007 soit un accroissement de 4,89%.
Les entreprises d'intermédiation financière sont celles qui ont plus exporté leurs prestations de services avec un montant moyen de 45 253 189 FCFA en 2006 contre 48 404 177 FCFA en 2007 soit une hausse de 6,96%. Elles sont suivies par celles d'activités auxiliaires financières avec une moyenne de 11 405 779 FCFA en 2006 contre 7 079 966 FCFA en 2007 soit une baisse de 37,93%. Les entreprises de la branche « Activités de santé et d'action sociale » sont celles qui ont le moins vendu leurs prestations vers l'extérieur avec en moyenne 1 500 FCFA en 2006 contre 2 000 FCFA en 2007 soit une augmentation de 33,33%.

Tableau 20 : Répartition des entreprises par activité principale selon le montant des prestations hors du Bénin

Activité principale	2006	2007	Croissance
Édition, imprimerie et reproduction d'enregistrements	0	0	
Construction	0	0	
Commerce et réparation d'automobiles	0	0	
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	0	0	
Service de restauration ou de bars	0	1 200	
Activités des auxiliaires de transport	2 371 488	2 156 418	-9,07%
Postes et télécommunications	10 800	10 842	0,39%
Intermédiation financière	45 253 189	48 404 177	6,96%
Assurance	0	300 957	
Activités d'auxiliaires financières et d'assurance	11 405 779	7 079 966	-37,93%

Activités immobilières	750 000	1 107 143	47,62%
Location sans opérateur	0	0	
Activités informatiques et activités connexes	29	7 129	24080,00%
Recherche – développement	171 186	0	-100,00%
Services fournis principalement aux entreprises	19 694	33 866	71,96%
Activités d'administration publique	0	0	
Éducation (Service d'auto école)	0	0	
Activités de santé et d'action sociale	1 500	2 000	33,33%
Assainissement, voirie et gestion des déchets	181 818	272 727	50,00%
Activités récréatives, culturelles et sportives	0	204	
Activités de services personnels	0	5 068	
Activités des organisations extraterritoriales	382 075	272 423	-28,70%
Total	1 720 126	1 804 229	4,89%

Source : RGE2, 2008

V- OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISES ET SECURITE FONCIERE

Il s'agit de présenter les opinions des chefs d'établissement sur les difficultés dans l'exercice de leurs activités. En dehors de cela, il leur est aussi demander de se prononcer sur les prestations de la justice, du Port Autonome de Cotonou (PAC), et les Impôts payés, la sécurité foncière

5.1 Développement des activités

Dans l'exercice de leurs activités, les entreprises béninoises sont souvent confrontées à plusieurs problèmes. 91,78% des entreprises béninoises estiment qu'ils sont souvent confrontés à des problèmes lors du développement de leurs activités tandis que 8,22% pensent qu'ils ne rencontrent pas de problème lors du développement de leurs activités.

Figure 29 : Répartition des entreprises selon qu'elles rencontrent ou non des difficultés dans le développement de leurs activités

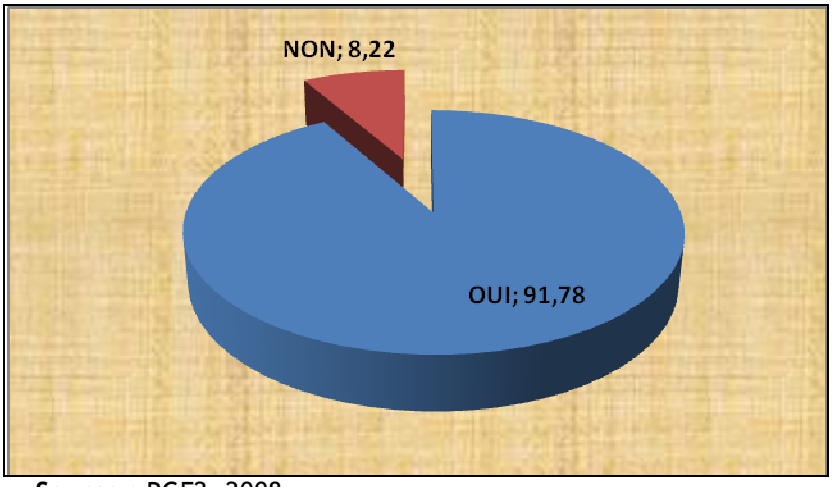

Source : RGE2, 2008

Les entreprises « autres services » sont confrontées à plusieurs problèmes à savoir l'insuffisance de capital (77,53%) et besoins en fonds de roulement (76,96%). L'accès au crédit constitue un problème que certains chefs d'entreprises (61,21%) rencontrent dans le développement de leurs activités. Le caractère informel de notre économie favorise une concurrence déloyale (47,38%). Le non accès aux technologies (43,39%) constitue un frein pour le développement des entreprises. En dehors de ces difficultés, les entreprises béninoises sont confrontées à d'autres difficultés notamment le besoin de garantie bancaire (42,14%), la formalisation de l'entreprise (35,83%), l'accès aux marchés (31,44%), le besoin d'engager du personnel compétent (27,62%) et l'accès aux matières premières (22,27%).

Figure 30 : Répartition des entreprises selon le type de difficultés rencontrées dans le développement de leurs activités

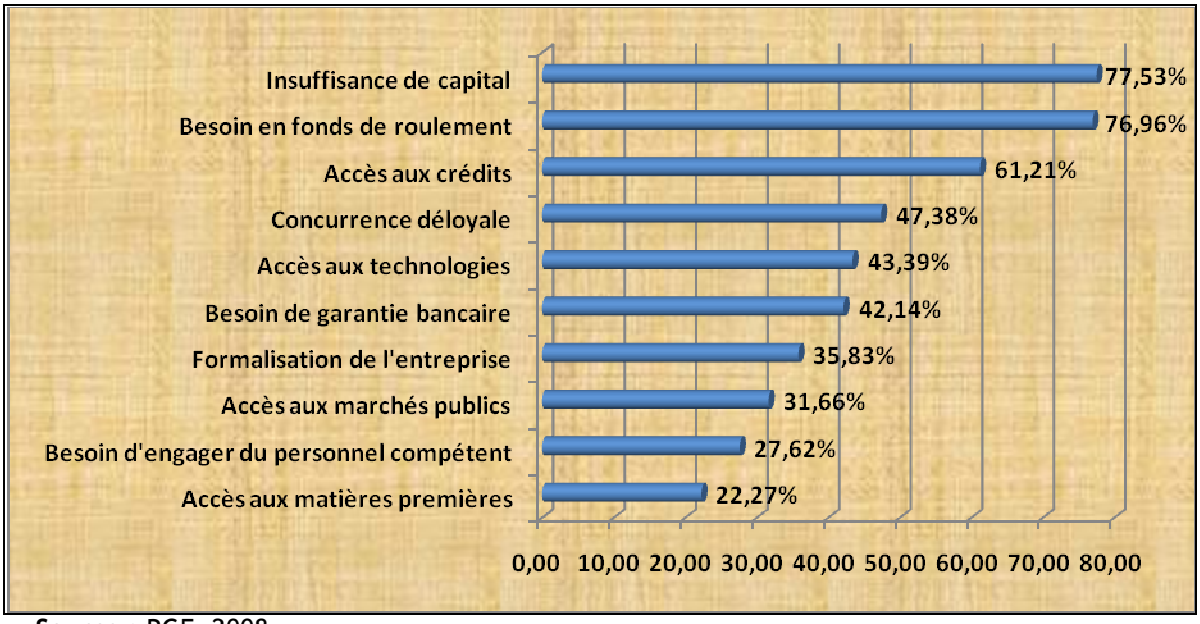

Source : RGE, 2008

5.2 Règlement des conflits

La CCIB dispose d'un centre de règlement pacifique des conflits entre les entreprises. Il s'agit du CAMeC. Les résultats du RGE 2 montrent que très peu d'entreprises connaissent ce centre. Seul 5,66% des chefs d'entreprises connaissent le Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMeC) de la CCIB.

Figure 31 : Connaissance du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMeC) de la CCIB

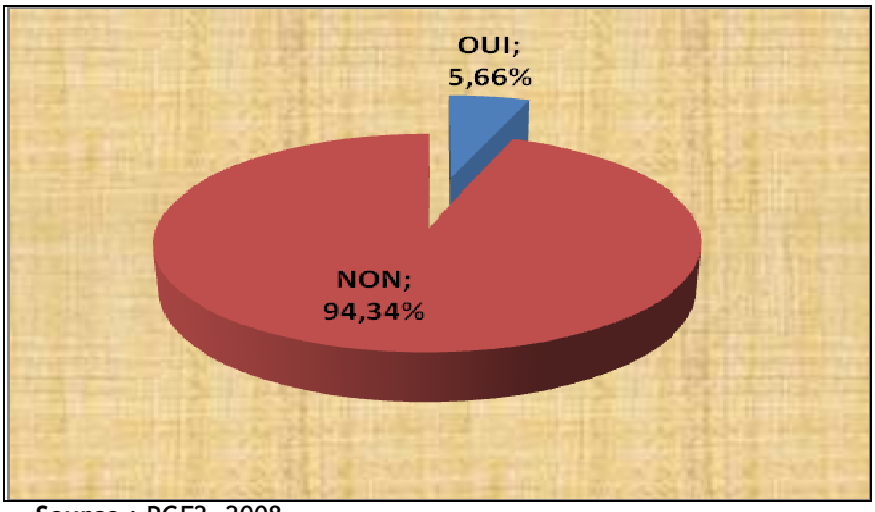

Source : RGE2, 2008

5.2.1 Degré de satisfaction des chefs d'entreprises

Les chefs d'entreprises qui connaissent le CAMeC ont une appréciation très diversifiée sur la qualité de ses services. 44,44% des chefs d'entreprises sont très satisfaits des prestations du CAMeC, 27,78% estiment qu'ils sont plutôt satisfaits tandis que 16,67 ne sont pas vraiment satisfaits. A l'opposé, 11,11% d'entre eux ne sont pas du tout satisfaits des prestations du CAMeC.

Figure 32 : Répartition du degré d'appréciation de la prestation du CAMeC par les chefs d'entreprise

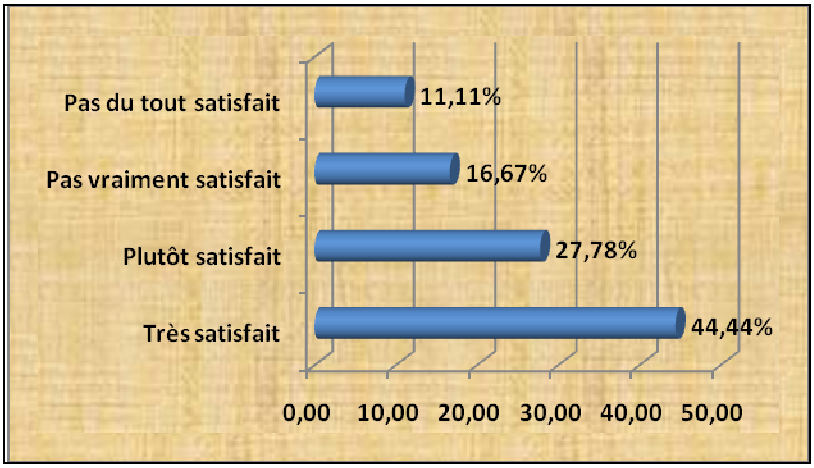

Source : RGE 2, 2008

Malgré leur méconnaissance du CAMeC, beaucoup de chefs d'entreprises sont intéressés par cette structure. 87,23% des chefs d'entreprises souhaitent prochainement faire recours au CAMeC dans le règlement de leurs conflits.

Figure 33 : Répartition des entreprises prêtes à faire recours au CAMeC en cas de besoin

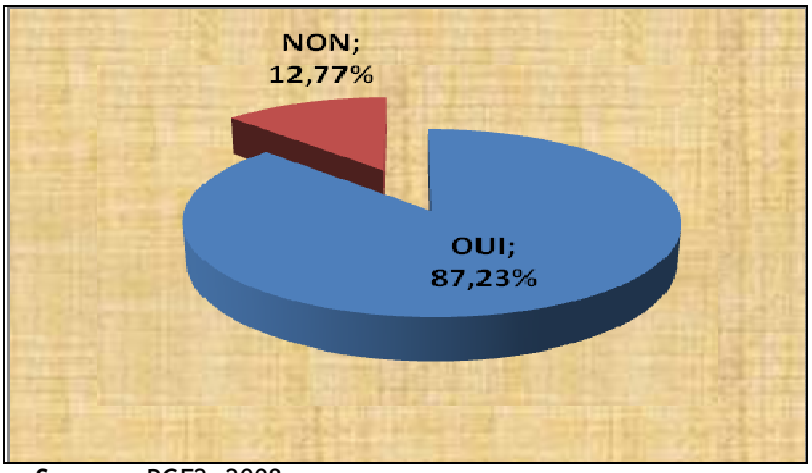

Source : RGE2, 2008

5.2.2 Autres structures sollicitées par les entreprises béninoises

La Police Nationale constitue le principal recours des chefs d'établissement en cas de conflit. 24,53% des chefs d'entreprises de la branche «Autres services » ont recours à cette structure en cas de conflit. 18,34% d'entre eux ont recours aux chefs de village ou quartier de ville en cas de différend. 11,19% ont recours à la Gendarmerie Nationale. Certains chefs d'entreprises (8,04%) font leur règlement de conflit à l'amiable. Très peu de chefs d'entreprises font recours à la justice en cas de conflit soit 6,12%.

Figure 34 : Structure servant de 1er recours en cas de conflit

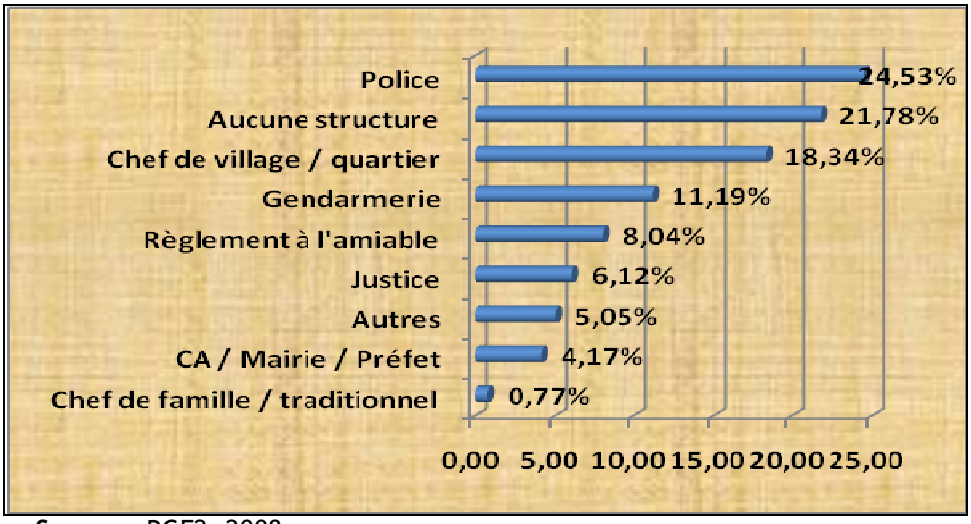

Source : RGE2, 2008

5.3 Utilisation des services portuaires

Selon les statistiques officielles du commerce extérieur, plus de 60% des échanges extérieurs des biens du Bénin passent par le Port Autonome de Cotonou (PAC). Mais force est de constater que très peu d'entreprises « Autres services » (4,03%) utilisent les prestations du PAC pour leurs activités. 95,97% des chefs d'entreprises du secteur n'ont jamais utilisé le PAC pour leurs transactions.

Figure 35 : Recours des entreprises aux services portuaires dans l'exercice de leurs activités

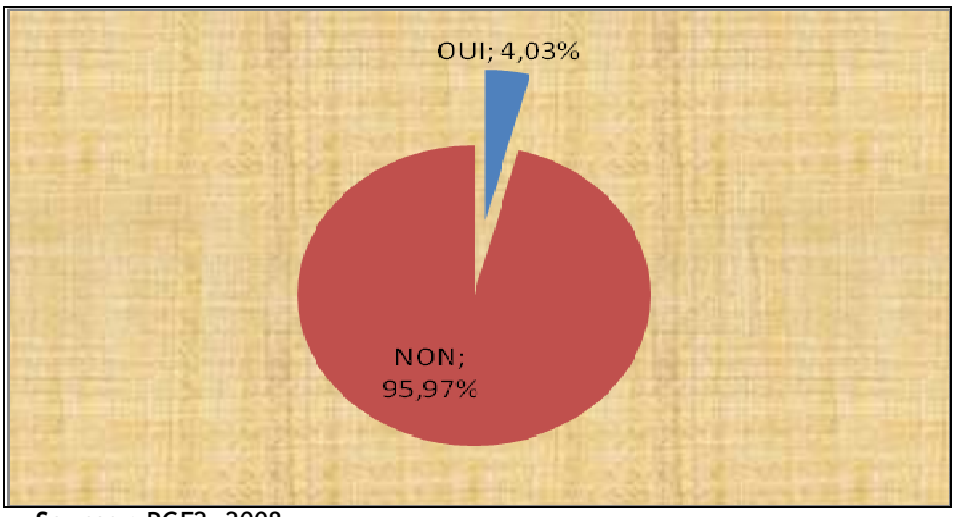

Source : RGE2, 2008

5.3.1 Degré de satisfaction des chefs d'entreprises

Contrairement à ce qu'on pourrait attendre, la plupart des chefs d'entreprises ayant utilisé les services portuaires ont une bonne impression du Port Autonome de Cotonou. 35,19% d'entre eux sont plutôt satisfaits des prestations du PAC, 30,56% ne sont pas du tout satisfaits, 18,98% ne sont pas vraiment satisfaits et 15,28% sont très satisfaits.

Figure 36 : Répartition des chefs d'entreprises « autres services » selon leur appréciation sur les prestations du Port Autonome de Cotonou (PAC)

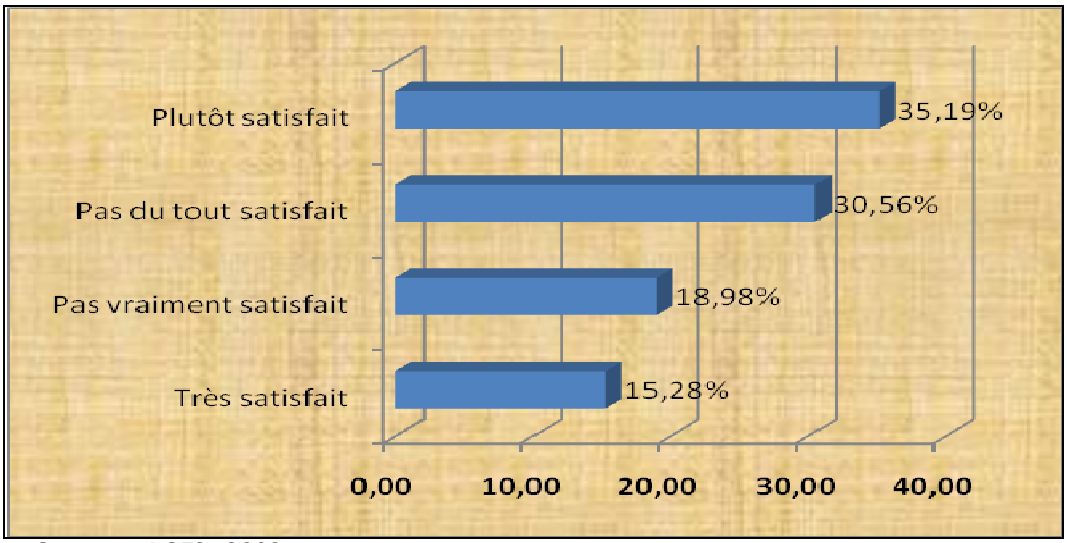

Source : RGE2, 2008

5.3.2 Degré de recours à la justice par les entreprises béninoises

Très peu de chefs d’entreprises ont souvent recours au système judiciaire. Dans ce sens, seulement 4,50% d’entre elles ont recours à la justice pour le règlement de leurs différends. Le reste c'est-à-dire 95,50%, pour une raison ou une autre n’aiment pas faire recours à la justice pour le règlement de leurs différends.

Figure 37 : Répartition des entreprises ayant déjà faire recours ou non à la justice dans l'exercice de leurs activités

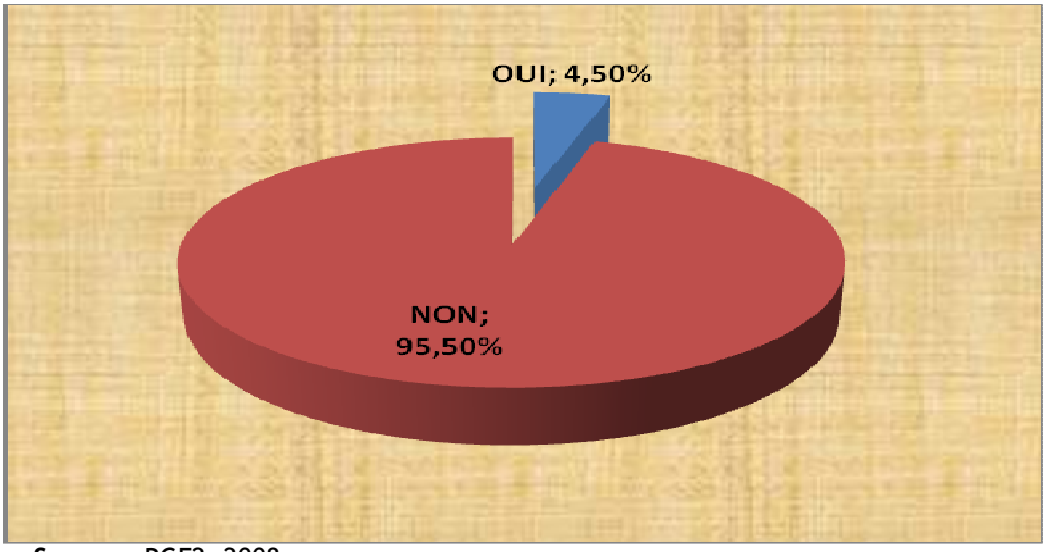

Source : RGE2, 2008

5.4 Appréciation du système judiciaire

Pour apprécier le degré de confiance qu'ils accordent à la justice béninoise, 35,39% des chefs d'entreprises répondent avoir confiance à cette dernière ; 34,48% d'entre elles ont vraiment confiance à la justice béninoise ; 20,11% n'ont pas vraiment confiance à cette justice et le reste soit 10,02% n'ont pas du tout confiance à la justice béninoise.

Figure 38 : Répartition des chefs d'entreprises « autre services » selon leur appréciation des prestations de la justice béninoise

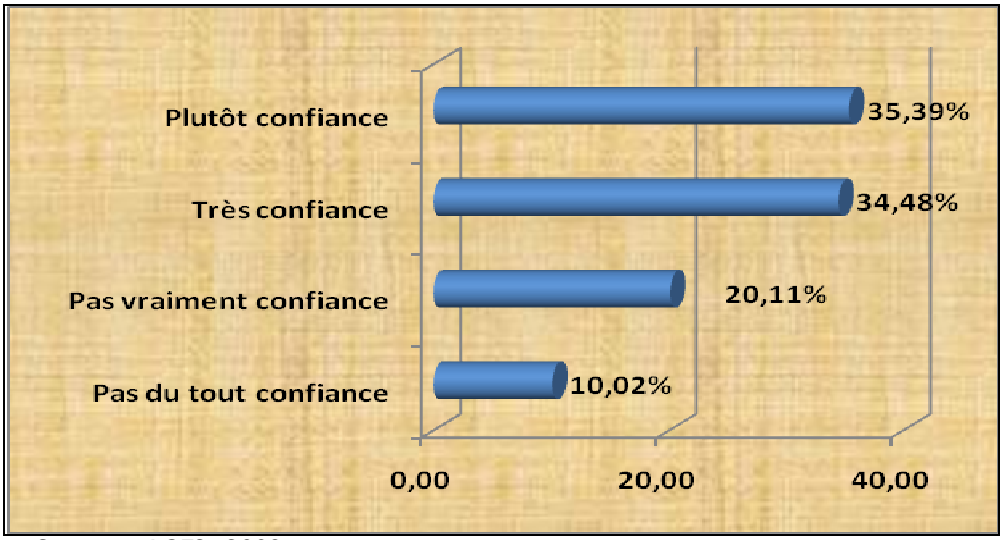

Source : RGE2, 2008

5.5 Appréciation du système fiscal

Les chefs d'entreprises ont un avis varié sur l'appréciation du système fiscal. 41,65% des chefs d'entreprise émettent un avis indifférent sur le système fiscal. 38,96% pensent que le taux d'imposition est assez élevé tandis 19,38% estiment que le taux d'imposition est acceptable.

Figure 39 : Appréciation du système fiscal

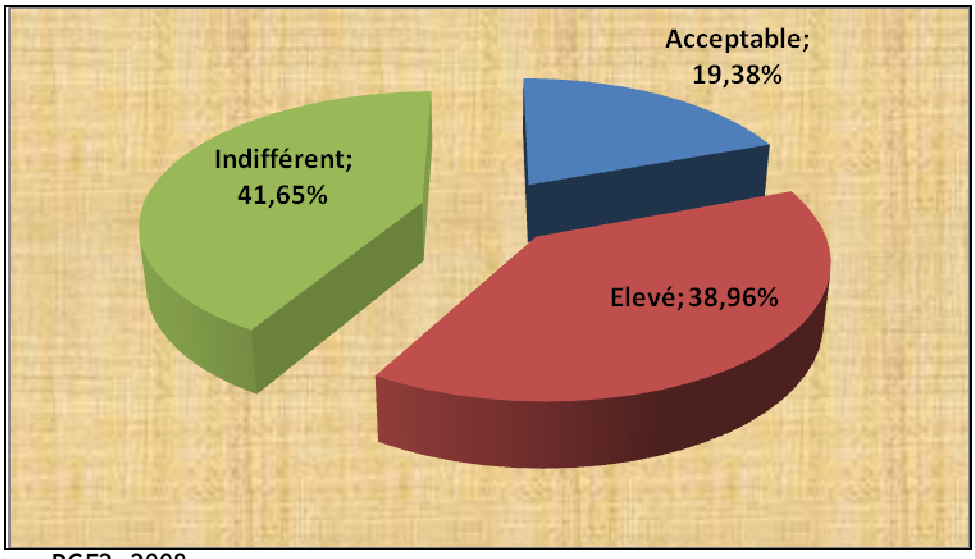

Source : RGE2, 2008

5.6 Sécurité foncière

5.61 Caractéristiques des parcelles sur lesquelles sont installées les entreprises

Les caractéristiques des parcelles abritant les locaux des entreprises sont diverses. Selon les réponses enregistrées au cours du recensement : 31,92% de ces parcelles sont louées ; 25,43% d'entre elles sont achetées ; 18,76% sont héritées et 3,06% ont été sous bail. Le reste (22,82%) pour diverses situations non précises est classé dans la rubrique « Autre »

Figure 40 : Répartition des entreprises selon la caractéristique de la parcelle abritant leurs locaux

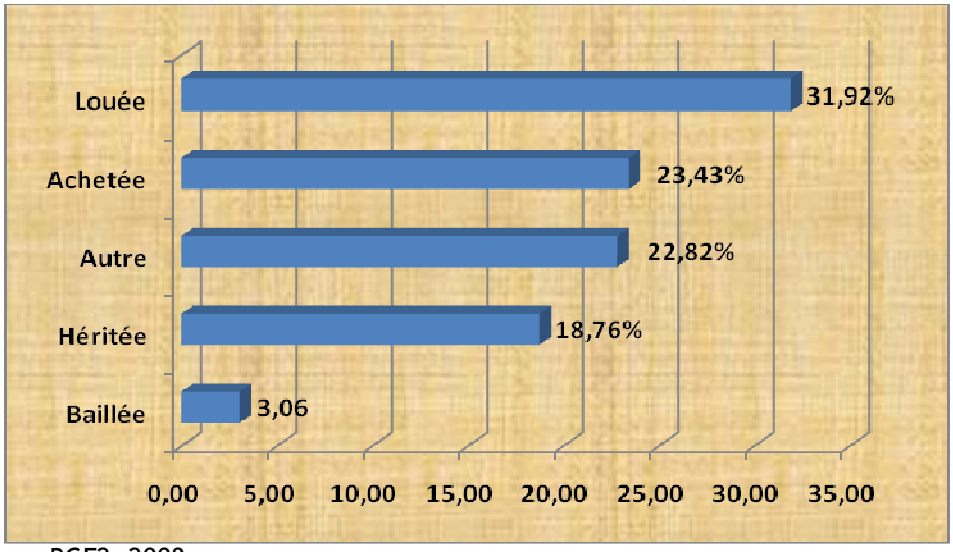

Source : RGE2, 2008

5.6.2 Situation foncière des parcelles sur lesquelles sont installées les entreprises

Au Bénin, le seul titre de propriété reconnu par la loi est le Titre Foncier (TF). Trois procédures permettent d'obtenir le TF. Il s'agit de la procédure d'immatriculation, de morcellement ou de transformation de Permis d'habiter en TF. Le nombre de TF délivré au cours des années 2006 et 2007 est de 1214. Les populations rencontrent beaucoup de problèmes pour l'obtention du TF. C'est la raison pour laquelle le projet MCA consacre entièrement un volet pour l'amélioration des conditions d'obtention du TF. Il s'agit du volet « Accès au foncier ».

Dans notre pays en général, la plupart des habitations n'ont pas de titre foncier et aussi peu de propriétaires terriens ont une notion du titre foncier. Lors du recensement, 65,80% des chefs d'entreprises déclarent ne rien savoir sur la situation foncière des parcelles sur lesquelles se situent leurs entreprises ; 22,93% affirment ne pas détenir de titre foncier et seulement 11,27% d'entre eux certifient avoir un titre foncier.

Figure 41 : Connaissance de la situation foncière des parcelles abritant les entreprises par leurs chefs

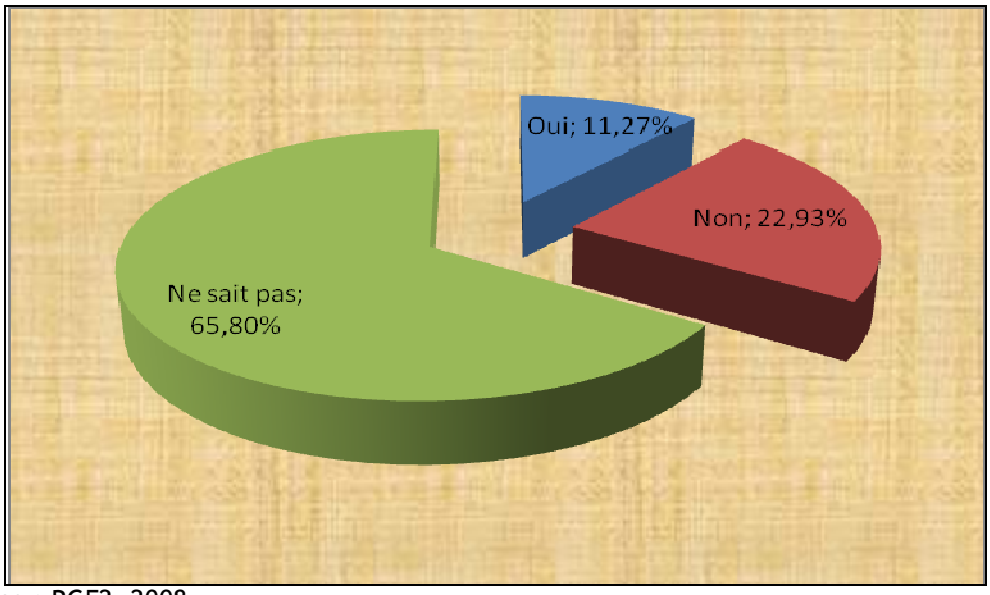

Source : RGE2, 2008

5.6.3 Opinion des chefs d'entreprises sur la détention du titre foncier

Toutefois, bon nombre de chef d'entreprises reconnaissent l'importance du titre foncier pour sécuriser les locaux qui abritent leurs entreprises. 69,36% des chefs d'entreprises pensent qu'une parcelle qui possède un titre foncier est très sécurisée ; 25,28% déclarent qu'une telle parcelle est plutôt sécurisée ; 4,46% disent qu'elle n'est pas vraiment sécurisée et 0,90% d'entre eux estiment qu'elle n'est pas du tout sécurisée.

Figure 42 : Appréciation des chefs d'entreprises sur la sécurisation d'une parcelle ayant un titre foncier

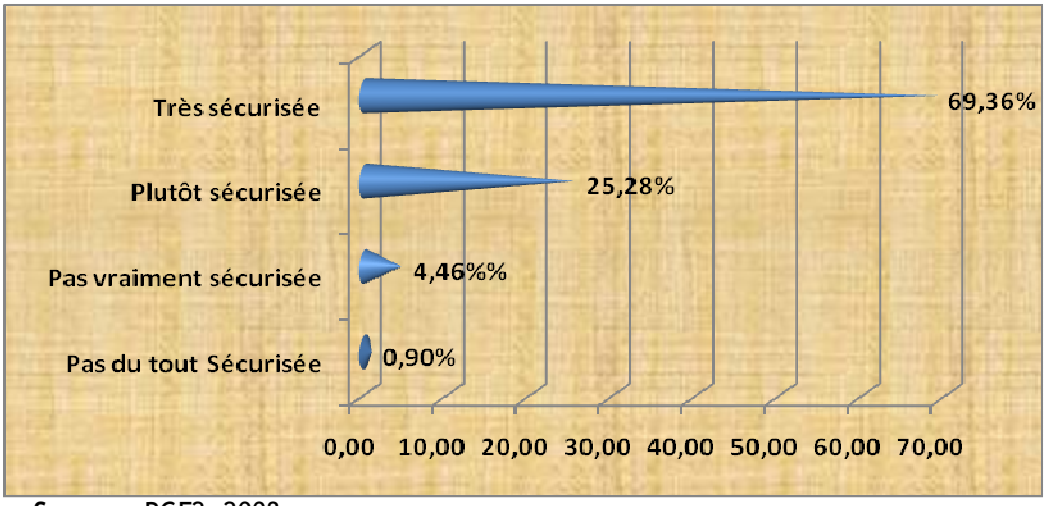

Source : RGE2, 2008

5.6.4 Perception des chefs d'entreprises quant aux garanties offertes par la détention d'un titre foncier

Concernant la garantie qu'offre la détention du titre foncier pour les locaux de leurs entreprises, sur cent (100) chefs d'entreprises, près de 80 affirment que la détention de titre foncier les rassure pour investir sur la parcelle.
Sur cent (100) entrepreneurs, environ 81 d'entre eux estiment que le titre foncier leur garantit la non délocalisation des locaux de l'entreprise lors d'un recasement.
Certains chefs d'entreprises pensent que la détention d'un titre foncier pour une parcelle leur sert de garantie pour effectuer des achats à crédit. Sur cent (100) entrepreneurs ils sont environ soixante (60).
Par ailleurs 80 chefs d'entreprises sur cent (100) estiment que le titre foncier constitue une garantie pour faire des prêts dans les institutions bancaires.

Figure 43 : Garantie qu'offre la possession d'un titre foncier aux entrepreneurs

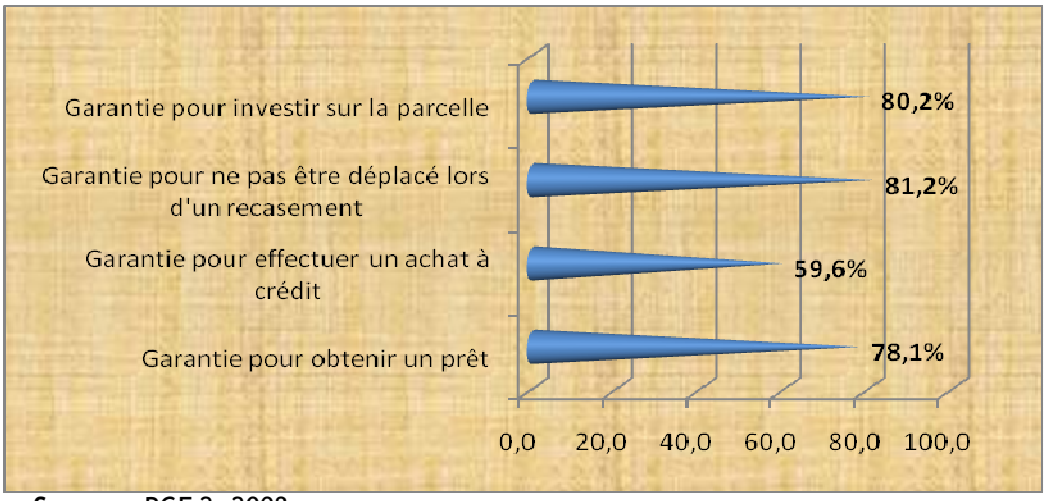

Source : RGE 2, 2008

VI- CONCLUSION ET SUGGESTIONS

La compréhension des forces et faiblesses des acteurs du secteur privé est d'une grande nécessité dans l'évaluation des défis à relever aussi bien par eux que par le gouvernement en vue d'une amélioration de la compétitivité de l'économie. Cette présente étude s'est focalisée sur les entreprises de types « autres services » qui par définition jouent un rôle essentiel dans la facilitation du mécanisme de production. Ainsi, on a pu comprendre qu'au Bénin, la plupart des entreprises « autres services » sont installées en milieu urbain. On retrouve un bon nombre dans le département du Littoral. La branche qui domine dans le secteur « autres services » est celle des « postes et télécommunications ». Les entreprises « autres services » sont relativement jeunes et ont souvent moins de cinq ans. Un bon nombre d'entreprises « autres services » se trouvent dans le secteur informel. Les entreprises sont souvent dirigées par des hommes, et les chefs d'entreprises sont souvent de nationalité béninoise. L'effectif du personnel et la masse salariale sont très variables au niveau des entreprises « autres services ».Ces entreprises ont très peu accès aux crédits et aux prêts dans les institutions financières.

La promotion du renouveau économique constitue un axe stratégique important des orientations stratégiques de développement (OSD). Un des volets de cet axe stratégique est le développement de la production et des services à forte valeur ajoutée. Les entreprises « autres services » constituent des éléments essentiels pour la mise en œuvre de cet axe. Pour leur permettre d'atteindre les objectifs fixés, il faudrait :

- faciliter l'accès au crédit ou prêt aux entreprises « autres services »

- élargir l'assiette fiscale au niveau des entreprises « autres services », la plupart se trouve dans le secteur informel. Cela permettrait à toutes les structures de contribuer à l'augmentation des recettes fiscales.
- encourager les entreprises à tenir des comptabilités formelles, à déclarer les employés à la CNSS et à l'Identifiant Fiscal Unique afin de se formaliser.

. L'Etat devra créer un cadre réglementaire incitatif pour que toutes les entreprises se formalisent.

ANNEXES

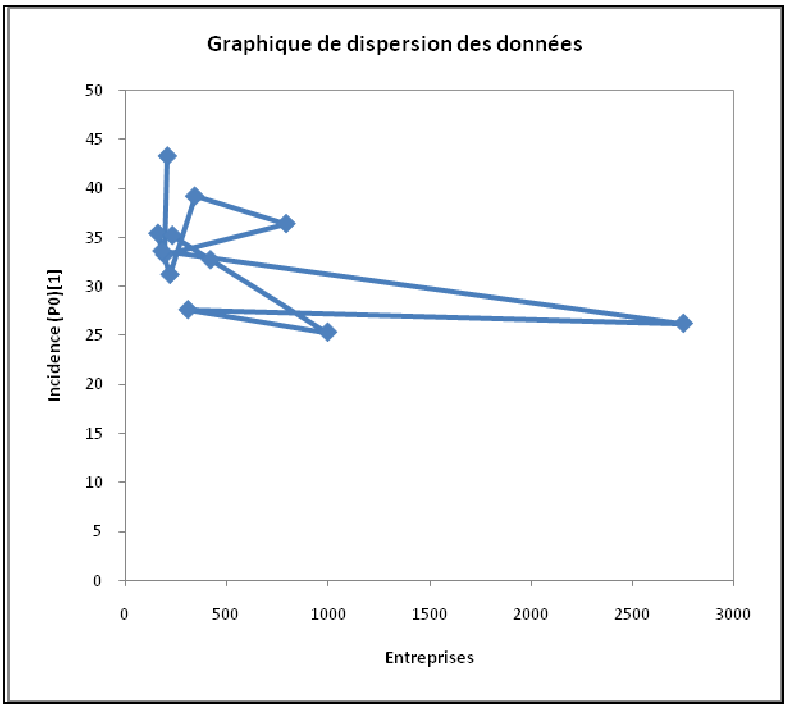

Test de corrélation de Pearson (test paramétrique) :

Valeur observée	-0,527
p-value bilatérale	0,078
Alpha	0,1

Tableau 21 : Répartition du nombre de jours de travail par semaine

Activité principale	Moyenne	Ecart Type	Minimum	Maximum
Reproduction d'enregistrements	6,00	0,63	5	7
Location de matériels de construction	5,50	0,71	5	6
Réparation d'automobiles	6,58	0,50	6	7
Réparation d'articles domestiques	5,75	0,50	5	6
Service de restauration ou de bars	6,52	0,61	5	7
Activités des auxiliaires des transports	5,57	0,67	5	7
Postes et télécommunications	6,25	0,60	1	7
Intermédiation financière	5,32	0,95	1	7
Assurance	5,49	0,58	5	7
Activités d'auxiliaires financières et d'assurance	5,54	0,65	3	7
Activités immobilières	5,90	0,60	5	7
Location sans opérateur	6,10	0,71	3	7

Activités informatiques et activités connexes	5,87	0,58	1	7
Recherche – développement	5,43	0,53	5	6
Services fournis principalement aux entreprises	5,88	0,65	2	7
Activités d'administration publique	5,17	0,41	5	6
Éducation (Service d'auto école)	6,00	0,53	5	7
Activités de santé et d'action sociale	6,06	0,80	3	7
Assainissement, voirie et gestion des déchets	6,04	0,60	5	7
Activités récréatives, culturelles et sportives	6,31	0,98	1	7
Activités de services personnels	6,01	0,72	1	7
Activités des organisations extraterritoriales	6,04	0,77	2	7
TOTAL	**6,05**	**0,74**	**1**	**7**

Source : RGE2, 2008

Tableau 22 : Répartition su capital social (à mettre en annexe)

Capital social	Effectifs	Pourcentage
Moins de 100 000	1 109	19,87
100 000 – 500 000	2 709	48,55
500 000 – 1 000 000	868	15,56
1 000 000 – 1 500 000	223	4,00
1 500 000 – 2 000 000	199	3,57
Plus de 2 000 000	472	8,46
TOTAL	**5 580**	**100,00**

Source : RGE2, 2008

Personnel National

Directeur Général de l'INSAE
VODOUNOU Z. Cosme

Directeur Général Adjoint de l'INSAE
EKUE Credo Pierre

Directeur des Statistiques et Etudes Economiques
SOEDE Michel

Secrétariat DSEE

SOGLOHOUN Claudine

Service des Comptes Nationaux (SCN)

BIAOU Abraham, Chef Service
BANON Symphorien
SESSEDE Charles
OBOSSOU Hervé
EDON Raoul
AHOKPOSSI Japhet

Service des Echanges Extérieurs (SEE)

SOKOU Samson, Chef Service
NOUGBODOHOUE Samson
ADJOVI Roméo

Service des Statistiques et Etudes de l'Industrie (SSEI)

KAKPO Eliakim, Chef Service
FADO C. Alexis

Service des Statistiques et Etudes des Activités Tertiaires (SSEAT)

SANNI Kabirou, Chef Service
AGUIAR Luc

Service des Statistiques et Etudes de l'Agriculture (SSEA)
COUTHON KINSOU Esther, Chef Service
ESSOUN A. Christophe

ANALYSE DU DEUXIEME RECENSEMENT GENERAL DES ENTREPRISES (RGE2)

COORDONNATEURS DU PROJET : Messieurs

- Cosme Z.VODOUNOU, Directeur National du Projet RGE 2
- Michel SOEDE, Directeur Technique du Projet RGE 2

EXPERTS NATIONAUX : Messieurs et Mesdames

- **ADECHIAN Djabar**, Statisticien Démographe
- **ADJOVI Roméo**, Statisticien
- **AGBANGLA Sévérin**, Géographe
- **AGUIAR Luc**, Statisticien-Economiste
- **AHAMIDE Armelle**, Démographe
- **AHOVEY Elise**, Démographe
- **ALLAYE Agnès**, Administratrice des entreprises
- **BANKOLE Victor** Statisticien-Economiste
- **BANON Symphorien**, Economiste
- **BESSANH Norbert**, Statisticien
- **BIAOU Abraham** Statisticien-Economiste
- **DAGA Jules**, Démographe
- **DANSOU Martinien**, Statisticien
- **DOSSOU Christian**, Démographe
- **ESSESSINOU A. Raïmi**, Statisticien-Economiste
- **HOUNKPODOTE Eudes**, Economiste planificateur
- **KAKPO Eliakim**, Statisticien
- **KINSOU Esther**, Statisticienne
- **KOUBADJE Sourou** Statisticien -Démographe
- **MARTIN Djibril** Statisticien-Economiste
- **MENSAH Victorine**
- **MISSINHOUN Evariste**
- **NOUATIN M. Bruno** Statisticien -Démographe
- **NOUGBODOHOUE Samson**, Statisticien
- **OBOSSOU O. Hervé**, Statisticien-Economiste
- **SANNI Kabirou**, Statisticien
- **SESSEDE Charles**, Statisticien-Economiste
- **SOEDE Michel**, Statisticien-Economiste
- **SOKOU Samson**, Statisticien
- **TOGONOU Hippolyte** Statisticien -Démographe
- **ZOUNON Jean Koukou**, Statisticien-Economiste
- **ZOUNON Mêmounath**, Economiste planificateur